



Le Dionysien

www.stdenissurrichelieu.com



129 avenue Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0 • (450) 787-2244

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

VOL. 28, N° 06 • JUIN 2024



La Fête nationale du Québec

23 juin 2024
Programmation complète
en page 19

Dans cette édition :

Services gouvernementaux	2
Organismes régionaux	2
Mot du Maire	3
Fête du Vieux Marché	3
Séance ordinaire du 6 mai	4-13
Liste des déboursés	14
Urbanisme	15
Offre d'emploi	16
Loisirs et vie communautaire	17-20
Bibliothèque municipale	21
Sauvetage sécurité incendie	22
Société d'histoire des Riches-Lieux	23
Âge d'Or	24
AFEAS	25
Communauté chrétienne	26
La Fabrique	27
Comptoir familial St-Denis	28
Dionyforme	29
Chez Nelson	30
SPAD	34
Nos commerçants	31-43
Calendrier des collectes	44

À LA MAIRIE

Votre conseil municipal



Jean-Marc Bousquet
Maire
jmbousquet@msdsr.com



Douce Labelle
Siège #01
dlabelle@msdsr.com



Pierre-Luc Archambault
Siège #02
plarchambault@msdsr.com



François Richard
Siège #03
frichard@msdsr.com



Logan Loiseau
Siège #04
lloiseau@msdsr.com



François Berthiaume
Siège #05
fberthiaume@msdsr.com



Éric Lévesque
Siège #06
elevesque@msdsr.com

Bureau municipal:

Tél.: (450) 787-2244 • Téléc.: (450) 787-2635
Courriel: info@msdsr.com

Heures de bureau:

Lundi au jeudi:
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Directeur général et greffier-trésorier:

Yves Tanguay – Tél.: (450) 787-2244 poste 6

Inspecteur municipal:

Jessica LeBouthillier – Tél.: (450) 787-2244 poste 2

Conseillère en urbanisme et à la réglementation:

Jamie Rondeau – Tél.: (450) 787-2244 poste 4

Directeur incendie: Robert Phaneuf

Tél.: (514) 235-1017 ou (450) 787-3839

Loisirs, culture et vie communautaire:

Marylène Huard – Tél.: (450) 787-2244 poste 3

Bibliothèque municipale:

Pascal Deslauriers – Tél.: (450) 787-2244 poste 230

Dépôt légal: ISSN 1918-6274 – Imprimé au

Conception et impression du bulletin:

© Les Publications Municipales - 1 (877) 553-1955

SERVICES GOUVERNEMENTAUX

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL



Bureau de poste

Lise Collin, maître de poste (450) 787-3296

Centre de femmes

L'essentielle.....(450) 467-3418

Centre de main d'oeuvre.....(450) 773-7481

Info-Crime.....1 (800) 771-1800

Ligne d'écoute

Aide-morale, Psycho.....1 (866) 277-3553

Xavier Barsalou-Duval

Député de Verchères les Patriotes(450) 652-4442

Police Informations

(Bureau St-Mathieu-de-Beloeil).....(450) 536-0032

Police Urgence310-4141

S.O.S. Violence Conjugale.....1 (800) 363-9010

Financement agricole Canada(450) 771-7080

URGENCE

Ambulance + Pompier.....911

GOUVERNEMENT PROVINCIAL



Bureau d'aide

juridique.....(450) 778-6623

Bureau d'enregistrement

(propriétés).....(450) 778-6632

CIA Q.....(450) 774-1141

CLD

Manon Roger.....1 (877) 464-4188 poste 2803

CLSC La Vallée

des Patriotes.....1 (888) 261-7070

Communication Québec.....(514) 873-8989

Cour des petites

créances.....(450) 778-6585

CSST.....1 (800) 668-2465

Direction de

l'état civil.....1 (800) 567-3900

Hydro-Québec

(pannes).....1 (800) 790-2424

La Financière agricole

du Québec.....(450) 778-6635

M.R.C. de la Vallée du Richelieu

(Mc Masterville).....(450) 464-0339

Protection de

l'environnement.....1 (800) 561-1616

Protection du

consommateur.....(514) 253-6556

Protection du

territoire agricole.....1 (800) 462-5341

Régie des Rentes

du Québec.....(514) 873-2433

Société protectrice des animaux

de Drummond (SpaD).....1 (855) 472-5700

Société de l'assurance

automobile du Québec.....1 (800) 361-7620

Simon Jolin-Barrette

Député de Borduas.....(450) 464-5505

Ministère des transports.....(450) 655-1317

ORGANISMES RÉGIONAUX

A.F.E.A.S. Saint-Denis.....(450) 787-3407

• Antonia Létourneau

A.I.B.R.

(Aqueduc inter-municipal).....(450) 787-2101

• Luc Brouillette, directeur général

Association des parents des enfants handicapés

Richelieu-Val-Maska.....1 (855) 681-8556

Caisse Desjardins de la région

de Saint-Hyacinthe

• Nathalie-Lise Giguère, dir. gén.(450) 787-3026

Centre d'Action Bénévole

de la Vallée du Richelieu.....(450) 467-9373

Chalet des loisirs (patinoire).....(450) 787-2422

Club de l'Âge d'Or Inc.....(450) 787-2109

• Monique St-Michel

Centre de services scolaire

des Patriotes.....1 (877) 449-2919

Commission Scolaire Riverside.....(450) 672-4010

Coopérative Aide Atout.....(450) 446-2108

Diony Forme.....(450) 909-0909

• Bernard Tardif, président

École Saint-Denis.....(450) 645-2360

Encombrants.....(450) 641-3070 p.3185

Fête du vieux marché.....(450) 787-3939

• Lyne Ross

Fondation

Saint-Denis-sur-Richelieu.....(514) 591-3693

• François Richard, président

H.L.M.....(450) 774-5188, poste 34

• Jean-Claude Ladouceur, Directeur général

Info-Collectes (Récupération).....1 (844) 722-4636

Jumelage Chastre-St-Denis.....(450) 787-2244

Les petits Dyno Denis

(garderie).....(450) 787-3513

Maison Nationale des Patriotes

• Christine Devey.....(450) 787-3623

M.A.P.A.Q.....1 (866) 822-2140

Meublétout.....(450) 464-7888

Presbytère.....(450) 787-2020

Salle du conseil.....(450) 787-3311

Société d'histoire

des riches-lieux.....(450) 787-9719

• Guy Archambault

Transport adapté.....(450) 774-8810

U.P.A. Vallée du Richelieu.....(450) 774-9154

• Charles Boulerice, président

Villa Saint-Denis.....(450) 774-6189

• André Charron, sec. gén.

Félicitations Mme Antonia Létourneau

Le samedi 11 mai dernier, Mme Antonia Létourneau a reçu de la part de l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec une médaille de reconnaissance.

Par sa personnalité amène et rassembleuse, par son engagement, par le temps consacré à rendre la vie de sa communauté plus agréable et à faire avancer les causes qui lui tiennent à cœur, Mme Antonia Létourneau est l'incarnation même de la générosité. Son implication au sein de l'AFÉAS qui s'échelonne sur un demi-siècle en est la démonstration éblouissante. Félicitations Mme Létourneau.

Inauguration de la Maison des Jeunes La Traversée

Le 24 mai dernier, la MDJ La Traversée et la Municipalité ont inauguré le nouveau point de service pour les jeunes de 10 à 17 ans. Plus d'une cinquantaine de jeunes étaient au rendez-vous pour l'occasion.

La municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu est fière de collaborer à nouveau avec l'organisme La Traversée et offrir un endroit pour les jeunes. Bienvenue également aux trois animateurs qui formeront l'équipe d'animation : Michael Adjei, Cédric Arvin-Bérod et Catherine Chabot. Les jeunes qui fréquenteront la Maison des jeunes de Saint-Denis pourront également fréquenter celles de Saint-Antoine et de Saint-Marc. Que de belles rencontres et de plaisir à vivre!

Spectacle des élèves de l'école Saint-Denis à l'église

Le mardi 28 mai dernier, de 18 h 30 à 20 h, à l'église de Saint-Denis, tous les élèves de l'école ont participé au spectacle qui a ébloui les parents et les amis qui remplissaient l'église. Bravo à tous : élèves, enseignantes et enseignants, équipes de soutien et la directrice de l'école pour ce moment inoubliable. Merci, à l'année prochaine!

Propriétés de M. Mario Laflamme

Depuis les actions entreprises par la municipalité pour corriger les problématiques de sécurité publique concernant l'état des propriétés de M. Mario Laflamme, dont l'investissement de plus de 250 000 \$ de frais pour nettoyer les terrains de matériaux accumulés, la municipalité a entrepris des actions accompagnées d'avocats pour exiger la réalisation de travaux et de démolition pour rendre sécuritaires les propriétés de M. Mario Laflamme et s'assurer que la municipalité récupérera les sommes investies

À ce jour, nous avons franchi les étapes pour la réalisation des travaux et la démolition des bâtiments dangereux pour la sécurité publique.

Toutes les actions sont menées avec l'aide de nos avocats afin de s'assurer de respecter les droits de M. Laflamme et d'obtenir les jugements appropriés que nous permettra de corriger cette situation difficile et importante pour la sécurité publique sur notre territoire.

Nous obtiendrons prochainement de la part d'un évaluateur agréé la valeur des propriétés de M. Laflamme afin de proposer à M. Mario Laflamme la possibilité de corriger la situation rapidement et réaliser les travaux.

Traitement des eaux usées de l'industrie Nortera

Le dossier du traitement des eaux usées de Nortera est complexe. Plusieurs rencontres se sont réalisées depuis 2023 avec les responsables de Nortera pour qu'ils puissent répondre aux non-conformités que la municipalité a reçu sur la base des charges des eaux usées provenant de Nortera.

Un plan d'action d'une valeur de plus d'un million de dollars fut déposé en 2023 et réalisé dans les derniers mois de l'année 2023 donnant des résultats positifs sur certains éléments à corriger.

Un nouveau plan d'action 2024 sera déposé prochainement lors d'une rencontre faisant suite à l'inspection de leur biodigester afin de corriger les charges de leurs eaux usées ainsi qu'une analyse de leur besoin en débit réservé pour l'industrie.

Parallèlement aux démarches avec Nortera, nous avons donné un mandat à la firme Stantec pour évaluer les mesures proposées par l'entreprise Nortera et obtenir un avis sur ses mesures ou d'autres solutions nécessaires pour répondre au MELCCFF.

De plus, une firme spécialisée dans des solutions innovatrices nous déposera une proposition globale de la solution ou des solutions pour répondre à la fois aux non-conformités de Nortera et aux besoins des trois partenaires concernés (la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu, la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu et l'industrie Nortera).

Fête Nationale du Québec

C'est le dimanche 23 juin qu'auront lieu les activités de la Fête Nationale du Québec sur le terrain des loisirs. Vous trouverez toute la programmation de la journée à l'intérieur de ce journal. Bonne Fête Nationale du Québec!

Jean-Marc Bousquet, maire



**La prochaine séance
du conseil aura lieu le
mardi 2 juillet 2024
à 19 h.**



**7 AU 11
AOÛT 2024**

**Surveillez la programmation complète
dans Le Dionysien de juillet**

*Bonne Fête
des Pères!*



Province de Québec
Municipalité régionale de comté
de La Vallée-du-Richelieu
Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint Denis sur Richelieu tenue le lundi 6 mai 2024 à 19 h 00 dans la salle du conseil, située au 275, rue Nelson conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Madame la conseillère : Douce Labelle
Messieurs les conseillers : Pierre-Luc Archambault
Éric Lévesque
Logan Loiseau
François Richard
François Berthiaume

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Monsieur Jean Marc Bousquet.

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT

Monsieur Yves Tanguay, directeur général et greffier-trésorier

1 Ouverture de la séance

Le président constate le quorum et déclare la séance ouverte.

1.1 Suivi du maire

Le maire fait un suivi sur certains dossiers.

2 Administration générale

2024-05-092

2.1 Adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 mai 2024 et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

IL EST PROPOSÉ PAR François Berthiaume
APPUYÉ PAR Logan Loiseau

ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté ci-dessous :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance

1.1 Suivi du maire

2. Administration générale

2.1 Adoption de l'ordre du jour

2.2 Approbation – Procès-verbal – Séance ordinaire du 8 avril 2024

2.3 Approbation – Liste des comptes à payer du mois d'avril 2024

2.4 Demande d'aide financière – La Fête du Vieux Marché de Saint-Denis Inc.

2.5 Demande de la Société d'histoire Riches-Lieux – Projet de commémoration de la bataille de Saint-Denis : Évènement des rébellions de 1837-1838 qui a eu lieu le 23 novembre 1837

2.6 Demandes de la Fondation Charles-Bruneau : Autorisation de passage – Tour CIBC Charles-Bruneau

2.7 Autorisation à signer et à déposer pour demande d'approbation le nouveau calendrier de conservation auprès de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

3. Sécurité publique

3.1 Adjudication – Contrat d'achat d'habits de combat (bunker)

4. Transport/Travaux publics

4.1 PRABAM – Reddition de comptes finale

4.2 Adjudication – Contrat d'achat de calcium liquide à titre d'abat-poussière pour l'année 2024

4.3 Adjudication – Contrat pour la préparation des plans et devis afin de procéder à l'appel d'offres des travaux de resurfaçage du rang Amyot Ouest

4.4 Adjudication – Contrat pour la réfection du toit du pavillon/bâtiment accessoire pour les jeux d'eau

4.5 Adjudication – Contrat d'achat et d'installation du panneau électrique pour les jeux d'eau

4.6 Adjudication – Contrat pour l'étude d'avant-projet concernant la Maison Vézina

5. Hygiène du milieu

S.O.

6. Santé et bien-être

S.O.

7. Aménagement, urbanisme et développement

7.1 Recommandation favorable à l'orientation préliminaire émise par la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant la demande à portée collective (dossier n°427446)

7.2 Demande de permis dans le cadre du PIIA – 132, avenue Sainte-Catherine

7.3 Demande de permis dans le cadre du PIIA – 696, route 137

7.4 Demande de permis dans le cadre du PIIA – 129, avenue Yamaska

7.5 Demande de permis dans le cadre du PIIA - 586 à 588, chemin des Patriotes

7.6 Demande de permis dans le cadre du PIIA – 289, rue du Domaine

7.7 Demande de permis dans le cadre du PIIA – 175, avenue Yamaska

7.8 Demande de permis dans le cadre du PIIA – 400, chemin des Patriotes

7.9 Demande de permis dans le cadre du PIIA – 680, chemin des Patriotes

7.10 Adoption du règlement 2024-R-317 régissant le remboursement des dépenses pour les employés et les élus municipaux

7.11 Adoption du règlement 2024-R-318 relatif au traitement des élus municipaux et des membres de comités

7.12 Adoption – Règlement 2024-R-319 amendant le règlement sur le Plan d'urbanisme 2011-R-194 afin d'identifier le territoire municipal qui est sujet au phénomène des îlots de chaleur et décrire les mesures permettant d'en atténuer les effets

7.13 Adoption – Projet de règlement 2024-R-320 amendant le règlement 2023-R-301 portant sur les plans d'aménagement d'ensemble afin d'ajouter des mesures permettant d'atténuer les effets des îlots de chaleur

7.14 Adoption – Projet de règlement 2024-R-321 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2024

7.15 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2024-R-322 relatif à la circulation des camions et véhicules-outils

8. Loisirs et culture

8.1 Embauche d'un accompagnateur pour le projet de réalisation de la politique culturelle de Saint-Denis-sur-Richelieu

8.2 Création d'un comité ad hoc pour le projet de réalisation de la politique culturelle

8.3 Entente de services des bénévoles responsables des activités offertes dans le cadre de la programmation printemps

8.4 Adoption – Protocole d'entente de la Maison nationale des Patriotes

8.5 Adoption – Protocole d'entente pour la Maison des jeunes avec l'organisme La Traversée

9. Affaires diverses

S.O.

10. Période de questions

11. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2024-05-093

2.2 Approbation - Procès-verbal – Séance ordinaire du 8 avril 2024

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR Douce Labelle
APPUYÉ PAR François Richard

ET RÉSOLU

D'APPROUVER le procès-verbal précité, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2024-05-094

2.3 Approbation – Liste des comptes à payer du mois d'avril 2024

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la liste des comptes à payer au 30 avril 2024 et qu'il y a lieu de les approuver;

IL EST PROPOSÉ PAR Douce Labelle
APPUYÉ PAR François Berthiaume

ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes à payer au 30 avril 2024 totalisant 561 079,07 \$, de la manière suivante :

Fournisseur à payer par dépôts directs	P2400139 à P2300178	469 780,79 \$
Fournisseur à payer par chèques	C2400029 à C2300038	11 766,45 \$
Fournisseur à payer par prélèvement	L2400041 à L2400056	37 580,07 \$
Salaire à payer		41 951,76 \$
Total		561 079,07 \$

D'AUTORISER le greffier-trésorier à procéder au paiement des comptes à payer au 30 avril 2024.

Votent pour : Douce Labelle
Pierre-Luc Archambault
Logan Loiseau
François Richard
François Berthiaume

Vote contre : Éric Lévesque

Adopté à la majorité des conseillers.ères présent.e.s

2024-05-095

2.4 Demande d'aide financière – La Fête du Vieux Marché de Saint-Denis Inc.

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la demande d'aide financière reçue de l'organisme La Fête du Vieux Marché de Saint-Denis Inc. au cours des dernières semaines et a procédé à l'analyse de celle-ci;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire signifier son appui à l'organisme La Fête du Vieux Marché Inc. pour l'année 2024.

IL EST PROPOSÉ PAR Douce Labelle
APPUYÉ PAR François Richard

ET RÉSOLU

DE VERSER une aide financière de 7 500,00 \$ pour l'organisme La Fête du Vieux Marché de Saint-Denis Inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2024-05-096

2.5 Demande de la Société d'histoire Riches-Lieux – Projet de commémoration de la bataille de Saint-Denis : Évènement des rébellions de 1837-1838 qui a eu lieu le 23 novembre 1837

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu est favorable à ce qu'un espace soit réservé sur le terrain où a eu lieu la seule victoire des Patriotes le 23 novembre 1837 et dont elle est propriétaire afin de la commémorer;

ATTENDU QUE la Société d'histoire Riches-Lieux s'offre pour mener une campagne de levée de fonds pour ce projet de commémoration;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu désire confier la réalisation de ce projet à la Maison nationale des Patriotes;

ATTENDU QUE la Maison nationale des Patriotes accepte de réaliser ce projet;

IL EST PROPOSÉ PAR Douce Labelle
APPUYÉ PAR François Richard

ET RÉSOLU

D'AUTORISER la Société d'histoire Riches-Lieux à mener une campagne de levée de fonds pour ce projet;

DE MANDATER la Maison nationale des Patriotes à définir le projet conditionnel à l'approbation du conseil municipal et de le réaliser sur le terrain où a eu lieu la seule victoire des Patriotes le 23 novembre 1837 et dont elle est propriétaire afin de la commémorer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2024-05-097

2.6 Demandes de la Fondation Charles-Bruneau : Autorisation de passage – Tour CIBC Charles-Bruneau

ATTENDU QUE la 28e édition du Tour CIBC Charles-Bruneau de la Fondation Charles-Bruneau sera de passage sur le territoire de la Municipalité le 5 juillet 2024;

SEANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2024

ATTENDU QUE les organisateurs de cet évènement cycliste demandent le droit de passage dans notre Municipalité, d'utiliser le parc des Patriotes, d'avoir accès aux toilettes de la salle du conseil et à un lieu couvert en cas de pluie;

IL EST PROPOSÉ PAR Douce Labelle
APPUYÉ PAR François Berthiaume

ET RÉSOLU

D'AUTORISER les demandes de la Fondation Charles-Bruneau pour la 28e édition du Tour CIBC.

Adoptée à l'unanimité des conseillers ères présent.e.s

2024-05-098

2.7 Autorisation à signer et à déposer pour demande d'approbation le nouveau calendrier de conservation auprès de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ATTENDU QUE des modifications ont été apportées en 2023 au recueil des règles de conservation du secteur municipal de Bibliothèque et Archives nationales du Québec;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (RLRQ, chapitre A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents ;

ATTENDU QU'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu est un organisme public visé au paragraphe 4 de l'annexe de cette loi ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution ;

IL EST PROPOSÉ PAR Douce Labelle
APPUYÉ PAR Pierre-Luc Archambault

ET RÉSOLU

D'AUTORISER M. Yves Tanguay, directeur général et greffier-trésorier à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Adoptée à l'unanimité des conseillers ères présent.e.s.

3. Sécurité publique

2024-05-099

3.1 Adjudication – Contrat d'achat d'habits de combat (bunker)

ATTENDU QUE la municipalité désire s'équiper de quatre nouveaux habits de combat (bunker) pour le Service de sécurité incendie;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la soumission reçue de l'entreprise, Équipements incendies CMP Mayer Inc. au montant de 12 757,64 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE le Conseil est favorable à cette proposition.

IL EST PROPOSÉ PAR François Berthiaume
APPUYÉ PAR Douce Labelle

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la soumission de l'entreprise Équipements incendies CMP Mayer Inc. au montant de 12 757,64 \$ taxes incluses.

D'AFFECTER cette dépense au surplus non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers ères présent.e.s

4. Transport / Travaux publics

2024-05-100

4.1 PRABAM – Reddition de comptes finale – Projet toiture et génératrices

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu a obtenu une aide financière de 125 595,00 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);

ATTENDU QUE la reddition de compte nécessite un auditeur externe pour la rédaction d'un Rapport de mission de procédures convenues;

ATTENDU QUE, telle la réfection de la toiture de la mairie ainsi que l'achat et l'installation des génératrices pour la mairie et la caserne du Service de sécurité incendie ont été effectués;

IL EST PROPOSÉ PAR François Berthiaume
APPUYÉ PAR François Richard

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu approuve les dépenses d'un montant de 180 686,45 \$ taxes nettes, relatives aux travaux réalisés conformément aux exigences du PRABAM;

DE MANDATER Daniel Tétreault, CPA auditeur pour la mission de procédures convenues.

Adoptée à l'unanimité des conseillers ères présent.e.s.

2024-05-101

4.2 Adjudication – Contrat d'achat de calcium liquide à titre d'abat-poussière pour l'année 2024

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu exige l'application de calcium liquide à titre d'abat-poussière sur ses chemins en gravier une fois par année pour une quantité totale de 24 000 litres;

ATTENDU QUE trois fournisseurs ont déposé une soumission suite à un appel d'offres sur invitation auprès de trois fournisseurs;

Nom du fournisseur	Montant
Les entreprises Bourget Inc.	0,4350 \$ / litre
Sel Icecat	0,3800 \$ / litre
Somavrac	0,4439 \$ / litre

IL EST PROPOSÉ PAR François Berthiaume
APPUYÉ PAR Logan Loiseau

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER la soumission présentée par l'entreprise Sel Icecat. de 0,38 \$ / litre pour un montant total de 10 485,72 \$ taxes incluses pour l'application de calcium liquide à titre d'abat-poussière sur nos chemins en gravier pour l'année 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers ères présent.e.s

2024-05-102

4.3 Adjudication – Contrat pour la préparation des plans et devis afin de procéder à l'appel d'offres des travaux de resurfaçage du rang Amyot Ouest

SEANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2024

ATTENDU QUE la municipalité désire faire le resurfaçage du rang Amyot Ouest en 2025 et qu'il est nécessaire d'aller en appel d'offres public avec des plans et devis précis pour obtenir des soumissions concernant la réalisation des travaux;

ATTENDU QUE nous avons reçu l'offre de services de Mme Catherine Tétreault, ingénieur au montant de 16 039,01 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Luc Archambault
APPUYÉ PAR Logan Loiseau

ET RÉSOLU

D'ADJUGER le contrat à Catherine Tétreault, ingénieur au montant de 16 039,01 \$ taxes incluses pour la préparation des plans et devis pour le resurfaçage du rang Amyot Ouest.

AFFECTER cette dépense au surplus non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers ères présent.e.s

2024-05-103

4.4 Adjudication – Contrat pour la réfection du toit du pavillon/ bâtiment accessoire pour les jeux d'eau

ATTENDU QUE la constatation de l'état d'usure du pavillon/ bâtiment accessoire et la recommandation en émanant;

ATTENDU QUE deux fournisseurs ont déposé une soumission suite à un appel d'offres sur invitation auprès de deux fournisseurs;

Nom du fournisseur	Montant taxes incluses
Claude Jussaume Inc.	7 588,35 \$
MG construction/rénovation	9 433,70 \$

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Luc Archambault
APPUYÉ PAR François Richard

ET RÉSOLU

D'ADJUGER le contrat à l'entreprise Claude Jussaume Inc. au montant de 7 588,35 \$ taxes incluses pour la réfection du toit du pavillon/bâtiment accessoire pour les jeux d'eau.

D'AFFECTER cette dépense au surplus non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers ères présent.e.s

2024-05-104

4.5 Adjudication – Contrat d'achat et d'installation du panneau électrique pour les jeux d'eau

ATTENDU QUE le fonctionnement à venir des jeux d'eau nécessite un panneau électrique;

ATTENDU QUE deux fournisseurs ont déposé une soumission suite à un appel d'offres sur invitation auprès de deux fournisseurs;

Nom du fournisseur	Montant taxes incluses
Les entreprises A&R Ltée	5 173,88 \$
Entreprise S. Gaudette Inc.	3 605,20 \$

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Luc Archambault
APPUYÉ PAR Douce Labelle

ET RÉSOLU

D'ADJUGER le contrat à l'entreprise S. Gaudette Inc. au montant de 3 605,20 \$ taxes incluses pour l'achat et l'installation du panneau électrique pour les jeux d'eau.

D'AFFECTER cette dépense au surplus non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers ères présent.e.s

2024-05-105

4.6 Adjudication – Contrat pour l'étude d'avant-projet concernant la Maison Vézina

ATTENDU QUE la municipalité désire recourir à un architecte pour la réalisation d'une étude d'avant-projet concernant la restauration patrimoniale et l'aménagement intérieur de la Maison Vézina pour la bibliothèque publique de Saint-Denis-sur-Richelieu;

ATTENDU QU'UN appel d'offres sur invitation fut envoyé auprès de trois firmes d'architectes et qu'une seule firme a déposé une soumission;

Nom du fournisseur	Montant taxes incluses
Michel Boudreau, architecte	s/o
Nadeau Blondin Lortie, architectes	77 291,94 \$
STGM architecture	s/o

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Lévesque
APPUYÉ PAR François Berthiaume

ET RÉSOLU

D'ADJUGER le contrat à la firme Nadeau Blondin Lortie, architectes au montant de 77 291,94 \$ taxes incluses pour l'étude d'avant-projet concernant la restauration patrimoniale et l'aménagement intérieur de la Maison Vézina pour la bibliothèque publique de Saint-Denis-sur-Richelieu.

D'AFFECTER cette dépense au surplus non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers ères présent.e.s

5. Hygiène du milieu

S.O.

6. Santé et bien-être

S.O.

7. Aménagement, urbanisme et développement

2024-05-106

7.1 Recommandation favorable à l'orientation préliminaire émise par la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant la demande à portée collective (dossier n°427446)

ATTENDU QU'en vertu de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (RLRQ, c. P-41.1) (LPTAA), une MRC peut soumettre une demande à portée collective (îlots déstructurés résidentiels) à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), aux fins de déterminer dans quels cas et à quelles conditions de nouvelles utilisations à des fins résidentielles pourraient être implantées en zone agricole;

ATTENDU QUE la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) s'est prévalu de cette possibilité en adoptant la résolution numéro 09-06-167, le 4 juin 2009, et qu'à la suite de cette demande, la CPTAQ a rendu une décision le 25 mars 2010 (dossier n° 363352);

ATTENDU QUE la MRCVR a adressé une seconde demande à portée collective en adoptant la résolution numéro 20-02-065, lors de la séance du Conseil de la MRCVR tenue le 20 février 2020;

ATTENDU QUE la CPTAQ a tenu, le 27 avril 2023, une rencontre de discussion par vidéoconférence au sujet du dossier n° 427446, réunissant les personnes intéressées au sens de l'article 59 de la LPTAA (MRCVR, municipalités et Union des producteurs agricoles);

ATTENDU QUE, lors de cette rencontre, la CPTAQ a exposé sa position, îlot par îlot, que des discussions ont eu lieu et qu'un consensus a été atteint;

SEANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2024

ATTENDU QUE la CPTAQ a informé la MRCVR par courriel, le 14 juin 2023, de sa décision de ne pas revoir les limites (ajustements mineurs au cadastre) de certains îlots ayant fait l'objet de la première décision au dossier n° 363352, tel que l'avait demandé la MRCVR dans sa seconde demande;

ATTENDU QUE la CPTAQ a produit une orientation préliminaire le 22 janvier 2024;

ATTENDU QUE la CPTAQ prévoit rendre une décision synthèse qui englobe celle ayant été rendue en 2010;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 62.6 de la LPTAA, pour rendre une décision sur une demande à portée collective, la CPTAQ doit avoir reçu l'avis favorable des personnes intéressées;

ATTENDU QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu a pris connaissance de l'orientation préliminaire de la CPTAQ en ce qui concerne la demande à portée collective de la MRCVR et s'en déclare satisfait

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Lévesque
APPUYÉ PAR Pierre-Luc Archambault

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu appuie favorablement l'orientation préliminaire de la CPTAQ dans le dossier n° 427446 de la demande à portée collective de la MRCVR, qui identifie les îlots déstructurés résidentiels en zone agricole permanente, et ce, en vue de l'émission d'une décision par la CPTAQ.

Adoptée à l'unanimité des conseillers ères présent.e.s

2024-05-107

7.2 Demande de permis dans le cadre du PIIA – 132, avenue Sainte-Catherine

ATTENDU QUE le projet de rénovation est assujéti au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE le bois demi-rond n'est pas similaire ou complémentaire au revêtement présent sur le bâtiment;

ATTENDU QUE la disposition des couleurs ne tient pas compte des caractéristiques du bâtiment;

ATTENDU QUE les interventions ne s'insèrent pas harmonieusement au cadre bâti environnant;

ATTENDU QUE le choix des couleurs ne tient pas compte des caractéristiques des bâtiments voisins et ne constitue pas une image d'ensemble harmonieuse;

ATTENDU QU'il y a plusieurs modèles de fenêtre en façade;

ATTENDU QUE le bâtiment accessoire a une volumétrie, une architecture des matériaux de revêtement qui peuvent s'agencer au cadre bâti existant, sauf en ce qui a trait à la couleur du revêtement de vinyle;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande lors de la réunion tenue le 16 avril 2024 et recommande au Conseil d'accepter seulement une partie du projet avec certaines conditions ;

IL EST PROPOSÉ PAR Logan Loiseau
APPUYÉ PAR François Richard

ET RÉSOLU

DE REFUSER le projet de rénovation en partie, soit le remplacement de 8 fenêtres et d'une partie du revêtement extérieur des murs pour les raisons évoquées précédemment;

D'ACCEPTER la construction d'une remise 3,50 m x 4,25 m, dont le revêtement extérieur des murs serait du vinyle, la toiture à un versant en tôle gris foncé, la porte en acier blanc munie d'une fenêtre à 15 carreaux comme celle de la résidence, à la condition que le revêtement de vinyle soit gris pâle comme celui de la résidence.

D'EXIGER des croquis plus clairs et à l'échelle pour la galerie arrière.

Le tout, tel que les documents présentés au Comité consultatif d'urbanisme le 16 avril 2024.

Toute modification au projet devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Adopté à l'unanimité des conseillers.ères

2024-05-108

7.3 Demande de permis dans le cadre du PIIA - 696, route 137

ATTENDU QUE le projet d'installation d'une enseigne est assujéti au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE la typographie tient compte de la distance de lecture;

ATTENDU QUE la composition évite la surcharge;

ATTENDU QUE la forme, les couleurs et les matériaux de l'enseigne tiennent compte du cadre bâti existant;

ATTENDU QUE le message contraste sur le fond;

ATTENDU QUE l'enseigne est proportionnelle au cadre bâti dans lequel elle est installée;

ATTENDU QUE l'image montre un aménagement paysager à la base et qu'il permet une insertion idéale;

ATTENDU QUE l'environnement où sera installée l'enseigne est propice à une enseigne en aluminium et non en bois;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande lors de la réunion tenue le 16 avril 2024 et recommande au Conseil d'accepter le projet en imposant une condition;

IL EST PROPOSÉ PAR Logan Loiseau
APPUYÉ PAR Douce Labelle

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le projet d'enseigne, soit l'installation d'une enseigne sur poteau d'une dimension de 3,65 m x 1,52 m installer à 3 mètres de l'emprise de la rue et dont le matériel est de l'aluminium, à la condition qu'un aménagement paysager soit réalisé à la base de l'enseigne. Cet aménagement doit correspondre à celui proposé à même l'épreuve fournie pour la demande de permis et occuper l'ensemble du périmètre entourant l'enseigne.

Le tout, tel que les documents présentés au Comité consultatif d'urbanisme le 16 avril 2024.

Toute modification au projet devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Adopté à l'unanimité des conseillers.ères

SEANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2024

2024-05-109

7.4 Demande de permis dans le cadre du PIIA – 129, avenue Yamaska

ATTENDU QUE le projet d'installation d'une enseigne est assujéti au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE la forme de l'enseigne tient compte du projet d'enseigne de la Municipalité;

ATTENDU QUE la forme, les couleurs, les matériaux et l'éclairage de l'enseigne tiennent compte des particularités du cadre bâti du noyau villageois;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande lors de la réunion tenue le 16 avril 2024 et recommande au Conseil d'accepter l'option 2 du projet tel que présentée;

IL EST PROPOSÉ PAR Logan Loiseau
APPUYÉ PAR François Berthiaume

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le projet de remplacement de l'enseigne en fonction de l'option 2 soumise, soit l'enseigne ayant la forme identique en tout point à celle de la Municipalité.

Le tout, tel que les documents présentés au Comité consultatif d'urbanisme le 16 avril 2024.

Toute modification au projet devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2024-05-110

7.5 Demande de permis dans le cadre du PIIA – 586 à 588 – chemin des Patriotes

ATTENDU QUE le projet de rénovation est assujéti au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE le bâtiment est inscrit à l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC de la Vallée-du-Richelieu et qu'il a une forte valeur patrimoniale;

ATTENDU QU'une approche de restauration doit être recherchée pour ce type de bâtiment plutôt qu'une approche de rénovation;

ATTENDU QU'une porte comportant une fenêtre avec un moustiquaire s'inscrit davantage à l'époque contemporaine et qu'on doit préconiser l'amélioration des caractéristiques de nature patrimoniale pour ce type de bâtiment;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande lors de la réunion tenue le 16 avril 2024 et recommande au Conseil de refuser le projet tel que présenté;

IL EST PROPOSÉ PAR Logan Loiseau
APPUYÉ PAR François Richard

ET RÉSOLU

DE REFUSER le projet de rénovation tel que présenté pour les raisons évoquées à même la résolution.

Le tout, tel que les documents présentés au Comité consultatif d'urbanisme le 16 avril 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2024-05-111

7.6 Demande de permis dans le cadre du PIIA – 289, rue du Domaine

ATTENDU QUE le projet d'installation d'une clôture est assujéti au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE le modèle choisi est en lien avec l'architecture et l'année de construction du bâtiment principal existant;

ATTENDU QUE le modèle, les matériaux et les couleurs tiennent compte du cadre bâti existant;

ATTENDU QUE l'implantation respecte l'alignement des clôtures installées sur la propriété voisine;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande lors de la réunion tenue le 16 avril 2024 et recommande au Conseil d'accepter le projet tel que présenté ;

IL EST PROPOSÉ PAR François Richard
APPUYÉ PAR François Berthiaume

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le projet d'installation d'une clôture en maille de fer recouvert de vinyle noir et d'une hauteur de 5 pieds.

Le tout, tel que les documents présentés au Comité consultatif d'urbanisme le 16 avril 2024.

Toute modification au projet devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2024-05-112

7.7 Demande de permis dans le cadre du PIIA – 175, avenue Yamaska

ATTENDU QUE le projet de rénovation est assujéti au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE les garde-corps ne s'inspirent pas du style architectural du bâtiment;

ATTENDU QUE les couleurs proposées ne permettent pas une intégration harmonieuse avec le bâtiment;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande lors de la réunion tenue le 16 avril 2024 et recommande au Conseil d'accepter le projet en imposant certaines conditions;

IL EST PROPOSÉ PAR François Richard
APPUYÉ PAR Logan Loiseau

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le projet de rénovation, soit le remplacement de la galerie existante dans les mêmes dimensions, à la condition que les barrotins, les poteaux, les contremarches, les garde-corps et le périmètre extérieur de la galerie (éléments verticaux) soit peint ou teint en blanc et que le plancher ainsi que les marches (éléments horizontaux) soient en bois huilé de couleur naturel.

Le tout, tel que les documents présentés au Comité consultatif d'urbanisme le 16 avril 2024.

Toute modification au projet devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2024-05-113

7.8 Demande de permis dans le cadre du PIIA – 400, chemin des Patriotes

SEANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2024

ATTENDU QUE le projet d'installation d'une clôture est assujéti au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE le modèle choisi est en lien avec l'architecture et l'année de construction du bâtiment principal existant;

ATTENDU QUE les propriétés voisines n'ont pas de clôture;

ATTENDU QUE le secteur n'est pas homogène d'un point de vue architectural et que les voisins sont situés à une certaine distance de la propriété visée;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande lors de la réunion tenue le 16 avril 2024 et recommande au Conseil d'accepter le projet tel que présenté;

IL EST PROPOSÉ PAR François Richard

APPUYÉ PAR Pierre-Luc Archambault

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le projet d'installation d'une clôture en maille de fer recouvert de vinyle noir et d'une hauteur de 5 pieds.

Le tout, tel que les documents présentés au Comité consultatif d'urbanisme le 16 avril 2024.

Toute modification au projet devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2024-05-114

7.9 Demande de permis dans le cadre du PIIA – 680, chemin des Patriotes

ATTENDU QUE le projet de rénovation est assujéti au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

ATTENDU QUE l'approche de restauration est préconisée plutôt qu'une approche de rénovation;

ATTENDU QUE les caractéristiques patrimoniales seront conservées et réparées si nécessaire;

ATTENDU QUE les couleurs sont très semblables à celles actuelles;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande lors de la réunion tenue le 16 avril 2024 et recommande au Conseil d'accepter le projet tel que présenté;

IL EST PROPOSÉ PAR François Richard

APPUYÉ PAR Pierre-Luc Archambault

ET RÉSOLU

D'ACCEPTER le projet de rénovation, soit de remplacer le revêtement extérieur des murs par du déclin de bois de couleur grange acadienne et peindre les moulures existantes de couleur blanc crème.

Le tout, tel que les documents présentés au Comité consultatif d'urbanisme le 16 avril 2024.

Toute modification au projet devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation.

Adoptée à la majorité des conseillers.ères présent.e.s

Monsieur le conseiller François Berthiaume déclare son conflit d'intérêt et se retire des discussions, décisions, ainsi que du vote.

2024-05-115

7.10 Adoption du règlement 2024-R-317 régissant le remboursement des dépenses pour les employés et les élus municipaux

ATTENDU QUE la Loi sur le traitement des élus municipaux (RLRQ, c. T-11.001) prévoit que le Conseil municipal peut, par règlement, établir un tarif applicable au cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la Municipalité;

ATTENDU QU'il est opportun d'uniformiser le remboursement des dépenses pour les employés et les élus municipaux ;

ATTENDU QUE les tarifs actuels datent de quelques années et qu'il est opportun de les actualiser ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 8 avril 2024 et qu'un projet de règlement a été déposé;

IL EST PROPOSÉ PAR Douce Labelle,

APPUYÉ PAR François Richard

ET RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement intitulé « Règlement numéro 2024-R-317 régissant des dépenses pour les employés et les élus municipaux ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2024-05-116

7.11 Adoption du règlement 2024-R-318 relatif au traitement des élus municipaux et des membres de comités

ATTENDU QUE la Loi sur le traitement des élus municipaux (RLRQ, c. T-11-001) détermine les pouvoirs du Conseil en matière de fixation de la rémunération;

ATTENDU QU'il est opportun de remplacer le règlement 2019-R-252 afin, entre autres, de préciser les modalités relatives aux membres de comités ;

ATTENDU QUE le règlement 2019-R-252 contenait des dispositions relatives au remboursement des dépenses et que celles-ci se retrouvent maintenant dans un autre règlement ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 8 avril 2024 et qu'un projet de règlement a été déposé;

ATTENDU QU'une modification a été apportée à l'article 5 afin que l'indexation soit réalisée en fonction de l'indice des prix à la consommation établi par Statistiques Canada pour le Canada plutôt que pour la province du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR Douce Labelle,

APPUYÉ PAR François Berthiaume

ET RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement intitulé « Règlement numéro 2024-R-318 relatif au traitement des élus municipaux et des membres de comités ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères, dont la voix du maire

2024-05-117

7.12 Adoption du règlement 2024-R-319 amendant le règlement sur le Plan d'urbanisme 2011-R-194 afin d'identifier le territoire municipal qui est sujet au phénomène des îlots de chaleur et décrire les mesures permettant d'en atténuer les effets

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu a adopté un plan d'urbanisme pour l'ensemble de son territoire ;

ATTENDU QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) permet à une municipalité de modifier son plan d'urbanisme ;

SEANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2024

ATTENDUE QUE l'entrée en vigueur de la Loi 67, Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau en 2021, impose l'intégration de la notion d'îlot de chaleur à même son plan d'urbanisme à toutes les municipalités du Québec ;

ATTENDU QU'il est aussi essentiel de décrire les mesures permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables liés aux îlots de chaleur ;

ATTENDU QUE la Municipalité entend respecter ses obligations par l'adoption de ce règlement ;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du 8 avril 2024;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été adopté lors de cette même séance et qu'aucune modification n'a été apportée depuis son adoption;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation a eu lieu le 1er mai 2024, conformément à la Loi et qu'aucun citoyen n'était présent à cette assemblée;

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Lévesque
APPUYÉ PAR Douce Labelle

ET RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement intitulé « Règlement numéro 2024-R-319 amendant le règlement sur le Plan d'urbanisme 2011-R-194 afin d'identifier le territoire municipal qui est sujet au phénomène des îlots de chaleur et décrire les mesures permettant d'en atténuer les effets ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers ères présent.e.s.

2024-05-118

7.13 Adoption – Projet de règlement 2024-R-320 amendant le règlement 2023-R-301 portant sur les plans d'aménagement d'ensemble afin d'ajouter des mesures permettant d'atténuer les effets des îlots de chaleur

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu a adopté un règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble;

ATTENDU QU'il est opportun de modifier ce règlement afin de tenir compte d'une modification apportée au Plan d'urbanisme relative au phénomène des îlots de chaleur;

ATTENDU QUE le développement de la zone vacante du périmètre d'urbanisation occasionnera l'imperméabilisation de surface de terrain et, inévitablement, l'augmentation de la chaleur de ce secteur;

ATTENDU QUE la planification d'un secteur à développer est l'occasion idéale afin de prévoir des mesures qui permettent l'atténuation du phénomène des îlots de chaleur;

ATTENDU QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) permet à une municipalité de modifier un tel règlement;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du 8 avril 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR Éric Lévesque
APPUYÉ PAR François Richard

ET RÉSOLU

D'ADOPTER le projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2024-R-320 amendant le règlement 2023-R-301 portant sur les plans d'aménagement d'ensemble afin d'ajouter des mesures permettant d'atténuer les effets des îlots de chaleur ».

DE TENIR une assemblée de consultation le 29 mai 2024, conformément à l'avis public qui sera publié, afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Adopté à l'unanimité des conseillers.ères

2024-05-119

7.14 Adoption du projet de règlement 2024-R-321 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux

ATTENDU QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. 19.1) permet aux municipalités d'assujettir la délivrance d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation à la conclusion d'une entente entre un promoteur et la Municipalité portant sur la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et équipements municipaux et sur la prise en charge ou le partage des coûts relatifs à ces travaux;

ATTENDU QUE le Conseil municipal juge opportun d'établir clairement les conditions relatives à la conclusion d'entente portant sur des travaux municipaux;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance régulière du 8 avril 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Luc Archambault,
APPUYÉ PAR François Berthiaume

ET RÉSOLU

D'ADOPTER le projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2024-R-321 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux ».

DE TENIR une assemblée de consultation le 29 mai 2024, conformément à l'avis public qui sera publié, afin d'expliquer le projet de règlement et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers ères présent.e.s.

7.15 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2024-R-322 relatif à la circulation des camions et véhicules-outils

Avis de motion est donné par Pierre-Luc Archambault à l'effet que, lors d'une prochaine séance du Conseil, un règlement sera adopté afin de remplacer le règlement de l'ancienne paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu concernant la circulation des camions et des véhicules-outils.

Pierre-Luc Archambault dépose une copie du projet de règlement 2024-R-322 relatif à la circulation des camions et véhicules-outils.

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, il y aura dispense de lecture dudit règlement lors de l'adoption.

Monsieur le conseiller Éric Lévesque s'absente de la séance à 19h58 et réintègre la séance à 20h00.

8. Loisirs et culture

2024-05-120

8.1 Embauche d'un accompagnateur pour le projet de réalisation de la politique culturelle de Saint-Denis-sur-Richelieu

ATTENDU la volonté de la Municipalité de mettre en place une politique culturelle afin de mieux soutenir la réalisation d'initiatives culturelles, de développer l'offre culturelle et de rendre la culture plus accessible pour les citoyens;

ATTENDU que l'adoption d'une politique culturelle permettra d'être éligible à obtenir éventuellement une entente de développement culturel auprès du ministère de la Culture et des

SEANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2024

Communications dans le cadre du programme Aide aux initiatives de partenariat pour les ententes de développement culturel et ainsi obtenir du soutien financier;

ATTENDU la recommandation de Mme Marylène Huard, responsable des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

IL EST PROPOSÉ PAR François Berthiaume
APPUYÉ PAR Douce Labelle

ET RÉSOLU

DE RATIFIER le contrat à forfait de M. Pascal Deslauriers à titre d'accompagnateur en lien avec le mandat spécifique de la réalisation d'une politique culturelle pour la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu;

DE DÉCRÉTER à cette fin un taux horaire de 31,07\$ pour une dépense maximale de 5 000 \$,

QUE Mme Marylène Huard, responsable des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, agisse comme supérieur immédiat de l'accompagnateur.

Votent pour : Douce Labelle
Éric Lévesque
Logan Loiseau
François Richard
François Berthiaume

Vote contre : Pierre-Luc Archambault

Adoptée à la majorité des conseillers ères présent.e.s.

2024-05-121

8.2 Création d'un comité ad hoc pour le projet de réalisation de la politique culturelle

ATTENDU QUE Municipalité souhaite adopter une politique culturelle en 2024;

ATTENDU QUE l'élaboration d'une telle politique permettra à la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu d'obtenir une entente de développement culturel entre la Municipalité et le ministère de la Culture et des Communications;

ATTENDU QUE M. Pascal Deslauriers, a été mandaté à titre d'accompagnateur pour mener la réalisation de la politique culturelle;

ATTENDU QU'il est nécessaire de créer un comité ad hoc afin d'appuyer l'accompagnateur dans les étapes de l'élaboration de la politique culturelle et faire des recommandations au conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR François Berthiaume
APPUYÉ PAR Douce Labelle

ET RÉSOLU

DE CRÉER un comité ad hoc pour réaliser et rédiger la politique culturelle et son plan d'action;

DE NOMMER les personnes suivantes comme membres du comité:

- Yves Tanguay, directeur général
- Marylène Huard, coordonnatrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- Douce Labelle, conseillère municipale
- François Berthiaume, conseiller municipal
- Pascal Deslauriers, accompagnateur

- Monique St-Michel, citoyenne et présidente de l'Âge d'or St-Denis Inc.
- Michelle Roux, citoyenne
- Germaine Desrosiers, citoyenne et trésorière de l'Afêas St-Denis
- François St-Louis, marguillier de la Fabrique St-Denis
- Onil Perrier, administrateur de la Société d'histoire Riches-Lieux
- Christine Devey, directrice générale de la Maison nationale des Patriotes

Adoptée à l'unanimité des conseillers ères présent.e.s.

2024-05-122

8.3 Entente de services des bénévoles responsables des activités offertes dans le cadre de la programmation printemps 2024

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite offrir des activités pour la saison printemps 2024;

ATTENDU les obligations qui incombent à la Municipalité en vertu de l'entente conclue le 2 juillet 2003 avec le Centre de services scolaire des Patriotes concernant l'utilisation des immeubles et de l'équipement à des fins récréatives, culturelles et sportives;

IL EST PROPOSÉ PAR François Berthiaume
APPUYÉ PAR Pierre-Luc Archambault

ET RÉSOLU

DE NOMMER, pour l'activité de pickleball qui se tiendra au printemps 2024 : Messieurs Fernand Huard et Pierre Hébert à titre de surveillants et de responsables bénévoles de cette activité;

DE NOMMER, pour l'activité de vie active qui se tiendra au printemps 2024 : Monsieur Fernand Huard à titre de surveillant et de responsable bénévole de cette activité;

DE NOMMER, pour l'activité de badminton qui se tiendra au printemps 2024 : Monsieur Claude Durocher à titre surveillant et de responsable bénévole de cette activité;

D'AUTORISER messieurs le maire et le directeur général à signer, pour et au nom de la Municipalité, les contrats de services à titre gratuit concernant la tenue des activités de pickleball, de vie active et de badminton au printemps 2024 avec messieurs Huard, Hébert et Durocher.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

2024-05-123

8.4 Protocole d'entente de la Maison nationale des Patriotes

ATTENDU QUE la Municipalité reconnaît la Maison nationale des Patriotes comme étant le principal moteur touristique de Saint-Denis-sur-Richelieu;

ATTENDU QUE la Municipalité reconnaît également l'importance de la mission de la Maison nationale des Patriotes;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite assurer la pérennité de la Maison nationale des Patriotes;

ATTENDU QUE la Municipalité et la Maison nationale des Patriotes ont émis le souhait d'établir par le présent protocole leurs engagements respectifs afin de sceller leur partenariat et ainsi veiller à la poursuite de la mission de la Maison nationale des Patriotes;

ATTENDU QUE par le présent protocole la Municipalité s'engage à verser une aide financière en argent de 15 500 \$ et d'assumer une valeur approximative en services de 17 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR François Berthiaume
APPUYÉ PAR François Richard

ET RÉSOLU

SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MAI 2024

DE VERSER une aide financière de 15 500,00 \$ dont un montant de 2 500\$ pour la programmation de la Journée nationale des Patriotes pour l'année 2024 à la Maison nationale des Patriotes;

D'AUTORISER M. Yves Tanguay, directeur général et greffier-trésorier, à signer, pour et au nom de la Municipalité, ledit protocole d'entente liant la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu à la Maison nationale des Patriotes pour l'année 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

2024-05-124

8.5 Protocole d'entente pour la Maison des jeunes avec l'organisme La Traversée

ATTENDU QUE la Municipalité désire procéder à la réouverture de la Maison des jeunes;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une offre de services de la Maison des jeunes La Traversée pour opérer un point de service à St-Denis-sur-Richelieu au montant de 80 000,00\$ par année pendant une période de cinq ans;

ATTENDU QUE l'affiliation avec la Maison des jeunes La Traversée pourra éventuellement permettre à la Municipalité d'obtenir une aide financière par le biais de cet organisme afin de diminuer sa contribution financière;

IL EST PROPOSÉ PAR Douce Labelle

APPUYÉ PAR François Richard

ET RÉSOLU

DE VERSER une aide financière de 80 000,00 \$ non taxable pour l'année 2024 et cela pendant cinq ans à la Maison des jeunes La Traversée;

D'AFFECTER un montant de 12 404,00 \$ au surplus non affecté .

D'AUTORISER M. Yves Tanguay, directeur général et greffier-trésorier, à signer, pour et au nom de la Municipalité, ledit protocole d'entente liant la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu à la Maison des jeunes La traversée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s

9. Affaires diverses

S.O.

10. Période de questions

Une période de questions est tenue conformément à la loi.

2024-05-125

11. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR François Berthiaume

APPUYÉ PAR François Richard

ET RÉSOLU

DE LEVER la séance à 20 h 23.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.ères présent.e.s.

Le directeur général et
greffier-trésorier,
Yves Tanguay

Le président de la séance,
Jean-Marc Bousquet



**BONNE FÊTE
DES PÈRES!**

LISTE DES DÉBOURSÉS EN MAI 2024

NOM DU FOURNISSEUR	MONTANT		
MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC (DAS)	13,910.44 \$	EXCAVATION MICHAEL G. LEBLANC. INC.	344.93 \$
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA (DAS)	4,846.02 \$	FOURNITURE DE BUREAU DENIS INC.	167.15 \$
FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	4,244.06 \$	FQM-FORMATION	519.12 \$
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	3,207.22 \$	FRANÇOIS RICHARD	574.15 \$
ENERGIRS, S.E.C.	536.88 \$	FÊTE DU VIEUX MARCHÉ	7,500.00 \$
BELL MOBILITÉ INC.	231.83 \$	GARAGE GUY LEBLANC INC.	128.52 \$
VIDÉOTRON	217.04 \$	GROUPE MASKA INC.	95.82 \$
VIDÉOTRON	245.25 \$	INFO PAGE INC.	119.52 \$
HYDRO-QUÉBEC	985.25 \$	ISABELLE GAGNÉ	50.00 \$
HYDRO-QUÉBEC	1,613.03 \$	JEAN-MARC BOUSQUET	118.50 \$
VISA DESJARDINS	3,394.79 \$	JESSICA LEBOUTHILLER	488.20 \$
VISA DESJARDINS	2,220.35 \$	JOEL LANGLOIS TRANSPORT	314.46 \$
REVENU QUÉBEC	1,180.61 \$	LES ENTREPRISES C-VAC INC.	804.54 \$
DE LAGE LANDEN FINANCIAL SERVICES	548.43 \$	LES PUBLICATIONS MUNICIPALES	2,661.27 \$
VIDÉOTRON	22.38 \$	LES ÉQUIPEMENTS HARJO INC.	618.52 \$
TOTAL DES PAIEMENTS DIRECTS	37,403.58 \$	MUNICIPALITÉ ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU	2,253.07 \$
MINI-MIX RIVE-SUD	797.36 \$	NSLONE INFORMATIQUE	4,043.01 \$
ALAIN MORIN	50.00 \$	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE	804.73 \$
ANICK PHANEUF	60.00 \$	QUAI MESSIER INC.	919.80 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	24.00 \$	RÉGIE DE L'A.I.B.R.	8,884.69 \$
GADBOIS MARC-ANDRÉ	418.54 \$	ROBERT PHANEUF	499.81 \$
JEAN-MARIE LEBEL	75.00 \$	ROLEC INC.	960.79 \$
MINISTRE DES FINANCES	199,462.00 \$	SANIVAC	1,069.26 \$
REMY JUSSAUME	50.00 \$	SÉCURITÉ MASKA 1982 INC.	807.70 \$
RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE	- \$	SIMPLEX LOCATION D'OUTILS INC.	295.16 \$
SAVARD MARTIN	3,001.55 \$	SOLUTION NEXARTS INC.	896.81 \$
SOCIÉTÉ CANADIEN DES POSTES	320.94 \$	SOPHIE TREMBLAY, DESIGNER	336.73 \$
TOTAL DES CHÈQUES	204,259.39 \$	SPORTS-INTER PLUS	242.49 \$
ENTREPRISES MAHEU LTÉE	517.39 \$	STANTEC EXPERTS CONSEILS LTÉE	344.93 \$
9296-2133 QUÉBEC INC./AFFILIATED SPORTS	2,010.74 \$	TECHNIMIX, DIVISION BAUVAL INC.	1,094.10 \$
AGENCE CAZA INC.	574.88 \$	THOMSON REUTERS	104.05 \$
AGISKA COOPÉRATIVE	541.91 \$	V-TO INC.	1,072.84 \$
BALAYAGES RIVE-SUD INC.	1,195.74 \$	VILLE DE ST-OURS	1,100.00 \$
BRODERIE & TROPHÉE DES PATRIOTES	208.02 \$	GVL-GESTION VINCENT & LIMOGES INC	1,523.42 \$
C.R.S.B.P. (RÉSEAU BIBLIO MONTÉRÉGIE)	4,321.82 \$	IMPRESSIONS MÉRIK	659.39 \$
CLAUDE JUSSAUME INC.	13,232.95 \$	PASCAL DESLAURIERS	683.54 \$
EMONDAGE SBP	804.83 \$	TOTAL DES DÉPÔT DIRECTS	68,262.25 \$
ENTREPRISES ÉLECTRIQUE A&R LTÉE	1,752.95 \$	SALAIRES VERSÉS DANS LE MOIS	51,769.39 \$
		TOTAL DES COMPTES À PAYER	361,694.61 \$

Avez-vous vos permis pour vos travaux?

Voici ce qui ne requiert pas de demande de permis

Lors de la planification de travaux sur votre propriété, c'est toujours une bonne idée de contacter la Municipalité afin de savoir si des normes particulières s'appliquent pour votre propriété et si un permis ou un certificat est nécessaire. Voici la liste des travaux qui ne nécessitent pas l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation :

- a) La construction* et l'installation d'un bâtiment* qui n'excède pas quatre mètres carrés (4 m²) d'occupation du sol, tels que les maisonnettes et modules pour enfants et les abris pour attendre l'autobus scolaire.
- b) L'installation et la construction* des abris d'hiver* et des clôtures à neige.
- c) Le remplacement ou la réparation du revêtement de la toiture ou des murs par un revêtement du même type et de la même couleur.
- d) Les travaux* de rafraîchissement de la peinture, de créosotage des murs ou du toit et du goudronnage du toit pourvu que ce soit de la même couleur que l'existant.
- e) Les travaux* de consolidation de la cheminée, et du haut de la cheminée, sans changer les matériaux et leur couleur.
- f) Le remplacement des ouvertures (fenêtres et portes) par des ouvertures de la même dimension, du même type, du même matériel et de la même apparence que celles remplacées.
- g) La réparation ou le remplacement des éléments détériorés d'un balcon, d'un escalier, d'un patio, d'une galerie ou d'une autre composante architecturale par des éléments de mêmes dimensions, matériau, forme et apparence, sauf si ces éléments sont en bois traités et se retrouvent en façade d'une voie publique (auquel cas, ces travaux nécessitent un certificat d'autorisation).
- h) L'installation ou le remplacement des gouttières, du soffite et du fascia.
- i) La réparation des joints de mortier, le remplacement de quelques briques abîmées et la réparation des fissures dans les fondations pourvu que les matériaux apparents soient de la même nature et de la même couleur que ceux existants.
- j) Tous travaux électriques ou de plomberie qui n'impliquent pas des travaux assujettis à la nécessité d'obtenir un permis ou un certificat d'autorisation.
- k) L'installation d'un système d'alarme.
- l) L'installation ou la modification d'un système de chauffage ou de tout conduit d'aération.
- m) L'installation, le remplacement ou la modification des revêtements de plancher à l'intérieur.
- n) L'installation ou la réparation d'un drain français.
- o) Les réparations à la suite d'un dégât d'eau (isolant, revêtement des murs et des plafonds à l'intérieur) pourvu que les matériaux de remplacement soient équivalents à ceux dégradés par le dégât d'eau.

Faites attention les pénalités ont augmenté.

Voici quelques exemples :

- Abattage d'un arbre sans permis : 2 500\$ + 500\$ par arbre + frais administratifs
- Installation d'un quai sans permis : 300\$ + frais administratifs
- Garde de poule sans permis : 300\$ + frais administratifs
- Travaux sans permis assujetti au PIIA : 300\$ + frais administratifs



Pour les demandes assujetties au Règlement de PIIA 2022-R-285 Plan d'implantation et d'intégration architecturale :

L'obtention du permis requis pour ces travaux ne pourra pas être possible tant que l'approbation n'est pas conclue par le conseil. Ainsi, il est important de présenter votre projet très tôt, puisque celui-ci sera analysé par le Comité consultatif d'urbanisme et approuvé par le Conseil municipal.

Cette démarche nécessite du temps et augmente les délais de délivrance de permis. Les projets sont analysés en fonction d'objectifs et de critères inclus au règlement (l'objectif principal étant d'harmoniser les projets au bâtiment visé ainsi qu'avec les bâtiments voisins et de respecter le cachet patrimonial des bâtiments d'intérêt patrimonial, lorsqu'applicable).

Le règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la Municipalité dans la section *Vie municipale/Règlements d'urbanisme et grilles d'usage*.



Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu

Offre d'emploi Inspecteur en urbanisme (piscine) – Poste étudiant

MILIEU ET CONTEXTE

Située aux abords de la rivière Richelieu, à 60 kilomètres au sud-est de Montréal, Saint-Denis-sur-Richelieu compte 2333 résidents. Cette municipalité se démarque par la richesse de ses paysages et de ses terres agricoles, sa vitalité économique et son patrimoine empreint d'événements historiques qui ont marqué le cours de l'histoire du Québec. Ces richesses ont valu à Saint-Denis d'être classé parmi les 40 plus beaux villages de la province et lui confèrent un cachet particulier et une réputation enviable qu'elle doit perpétuer par des réalisations tangibles et exemplaires et une gamme de services de grande qualité.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité de l'inspecteur en bâtiment et en environnement, le titulaire assure l'inspection de tous les types de piscine sur le territoire de la Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu. Son rôle est de s'assurer de la conformité des installations et de faire un suivi auprès de son supérieur immédiat.

PRINCIPALE TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Effectue l'inspection des piscines sur le territoire, en fonction de la réglementation en vigueur;
- Rédige les rapports d'inspection et réalise toutes les tâches cléricales en lien avec les inspections réalisées;
- Travaille en étroite collaboration avec le département d'urbanisme;
- Assure le suivi de conformité avec les citoyens;
- Effectue toute autre tâche connexe en lien avec le département d'urbanisme.

SCOLARITÉ

La personne recherchée possède un Diplôme d'études collégiales en technique d'aménagement et d'urbanisme ou un Baccalauréat en urbanisme ou une Attestation d'études collégiales en inspection municipale.

Toute autre formation en lien avec l'urbanisme, sera également considérée.

APTITUDES ET CONNAISSANCES

- Sens de l'observation
- Rigueur
- Autonomie
- Sens de l'organisation
- Habileté à travailler avec le public
- Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit

AUTRES CONDITIONS

- Avoir un permis de conduire valide et un véhicule pour réaliser les inspections
- Avoir entre 16 et 30 ans

CONDITIONS D'EMPLOI

- Date de début : 25 juin 2024
- Durée : 8 semaines
- Nombre d'heure par semaine : 30 heures

Veillez faire parvenir votre cv accompagné d'une lettre de présentation au plus tard le 14 juin 2024, à l'attention de : Monsieur Yves Tanguay, directeur@msdsr.com • 450-787-2244 poste 6

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue. La Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi. Le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

Nouveau service ! Borne de réparation de vélo

La Municipalité est fière de vous annoncer qu'il y a dès maintenant, une borne de réparation de vélo au quai municipal tout près de la boîte d'entraide diabétique. Vous avez besoin de gonfler vos pneus, de serrer des accessoires ou tout simplement faire de petites réparations mineures, tout est là pour vous !



Appels aux organismes et entreprises



Pochette informative

La municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu se prépare à l'accueil des nouveaux arrivants. Nous souhaitons mettre à jour nos pochettes d'information sur les différents services à Saint-Denis.

Vous aimeriez participer et ainsi faire parler de votre organisme, de votre entreprise ou tout simplement donner un petit objet promotionnel à mettre dans le sac ?

Veillez nous faire parvenir le tout en 50 exemplaires au bureau municipal au plus tard **le 31 juillet 2024.**

Table d'exposition

Vous aimeriez participer à la soirée des nouveaux arrivants qui aura lieu le jeudi 8 août ? Communiquez avec Marylène Huard 450-787-2244 poste 3



Consultation publique | 22 juin à 10 h Politique culturelle | Salle du conseil

Le samedi 22 juin, dès 10 h à la Salle du conseil, exprimez-vous au sujet de l'avenir de la culture et du patrimoine à Saint-Denis-sur-Richelieu. Vous êtes conviés à un café-causerie afin de nous décrire vos besoins et votre vision.

Participez à cette importante consultation publique, qui contribuera à forger la politique culturelle et patrimoniale et à déterminer les orientations de votre municipalité!

Oyez, oyez! Notre comité culturel citoyen veut avoir votre opinion.

CULTURE



JOURNÉE DES
FINISSANTES
ET DES FINISSANTS

21 juin 2024

BRAVO

aux finissantes et finissants 2024 de tous les niveaux !

**Nous sommes fiers de vous.
#FIERSDENOSFINISSANTS**



MDJ LA TRAVERSÉE

Point de service St-Denis



les 5 points de juin



Viens découvrir ta Maison des Jeunes !



Inscris-toi en remplissant la fiche jeunesse & en signant le contrat d'engagement.



Donne-nous tes idées d'activités, de projets !



Es-tu disponible le 23 juin pour du bénévolat ?



Du plaisir garanti !



Merci à tous les jeunes, familles, parents, citoyens et conseillers municipaux qui se sont présentés lors de l'inauguration de vendredi le 24 mai dernier ! Notre équipe s'est senti accueillie à bras ouvert ! MERCI !



1ère rangée : De gauche à droite

Philippe Lemaire, administrateur au CA de la MDJ La Traversée

Jean-Marc Bousquet, maire

Marylène Huard, coord. loisirs, culture et vie communautaire

Elise Bousquet, coord. de la MDJ La Traversée.

2e rangée : De gauche à droite

François Berthiaume, conseiller municipale

François Richard, conseiller municipale

Bernard Tardif, travaux publics

Michael O'Cain, directeur MDJ La Traversée

Éric Lévesque, conseiller municipale

Yves Tanguay, directeur général

Douce Labelle, conseillère municipale

Fête Nationale du Québec

"Retrouvons-nous à la belle étoile"

23 juin 2024

Terrain des loisirs
159, avenue St-François

Présentateur officiel



Programmation

Entre 14 h et 20 h **Initiation au rugby par Camille Arvin-Bérod**

- 5-6 ans (14h), 7-9 ans (14h30), 10-12 ans (15h)

Animation familiale

- Structures gonflables, maquillage, jeux divers

Zone jeux avec la Mdj La Traversée

- Lancée de la buche, souc à la corde, tire de pneu, etc.
- Vente de popcorn (\$) et jeux ludiques

Kiosque Incendie - Viens rencontrer les pompiers !

- Jeu de boyau échelle pour les touts-petits

17 h 30 à 19 h 30

Souper méchoui (12 ans et + : 20\$, 11 ans et - : 10\$)

- Billets en vente **jusqu'au 20 juin** au bureau municipal
- Billets en vente chez Paskoya

18 h 15

Activités protocolaires par monsieur Jean-Marc Bousquet

- Discours patriotique et Hommage au drapeau

19 h 30 à 20 h 45

Scène ouverte - Performance des gens d'ici !

- Information et inscription par téléphone **jusqu'au 18 juin.**
 - 450-787-2244 poste 3

21 h et 22 h 15

Spectacle de musique avec " Les Mouches du capitaine "

22 h

Feux d'artifice Par Royal Pyrotechnie



En partenariat avec :



LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU VOUS INVITE À PARTICIPER À LA

Programmation estivale

SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU
ACTIVITÉS GRATUITES



Activités libres



YOGA - LES DIMANCHES DU 30 JUIN AU 1ER SEPTEMBRE

À l'église St-Denis | 636, chemin des Patriotes

10 h 30 à 11 h 30 | Gratuit - 15 ans et plus

Tenue sportive, tapis de yoga et bouteille d'eau requis

ZUMBA - LES MERCREDIS DU 3 JUILLET AU 28 AOÛT

Au quai municipal | 599, chemin des Patriotes

18 h 30 à 19 h 30 | Gratuit - Familial

Tenue sportive et bouteille d'eau requises



Cours gratuits avec inscriptions



CARDIO - MUSCU (NOUVEAUTÉ) - LES MARDIS DU 25 JUIN AU 16 JUILLET

Parc des Patriotes | 10 h 00 à 11 h 00

Gratuit | 16 ans et + [Inscription jusqu'au 18 juin | 450-787-2244 poste 3](tel:450-787-2244)

Les participants doivent apporter leur tapis de yoga et bouteille d'eau

BASKETBALL (NOUVEAUTÉ) - LES SAMEDIS DU 6 AU 27 JUILLET

Au Parc des loisirs | 159, avenue St-François

9 h à 10 h (6 à 9 ans) | 10 à 13 ans (10 h à 11 h) | Gratuit

[Inscription jusqu'au 21 juin | 450-787-2244 poste 3](tel:450-787-2244)



Évènements à venir cet été



SWING TES GUENILLES ET MINI GOLF | SAMEDI 13 JUILLET

Parc des Patriotes | 10 h 00 à 15 h 00

Familial | * - de 12 ans doivent être accompagné d'un parent

PARTY DE MOUSSE ET FUSILS À EAU | SAMEDI 27 JUILLET

Terrain des loisirs | 13 h à 15 h

Familial | Apportez vos fusils à eau et participer à la bataille !




SI PLUIE, REPORTÉE,
DATE ULTÉRIEURE.




Bon été à tous !





Biblio St-Denis

Comptoir de service
129, rue Yamaska, Saint-Denis-sur-Richelieu
Téléphone 450-787-2244 #8
biblio@msdsr.com
@bibliosaintdenis



RÉSEAU
BIBLIO
de la Montérégie

Heures d'ouverture
Mardi : 10 h – midi et de 15 h – 17 h
Mercredi : 8 h – 10 h
Jeudi : 15 h – 17 h et 18 h 30 et 20 h

POINT DE SERVICE *Le saviez-vous?*

Le saviez-vous? Le comptoir de prêts de votre biblio est ouvert au bureau municipal!

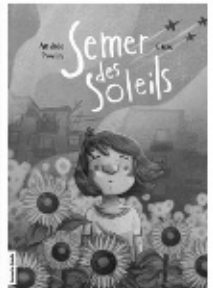
SVP, présentez-vous uniquement pendant les heures d'ouverture du comptoir, même s'il s'agit seulement de remettre votre prêt et que les bureaux municipaux sont ouverts. Autrement, la chute à livre à l'extérieur est là pour vous. Votre collaboration nous aidera grandement à comptabiliser les statistiques de fréquentation du comptoir.

Le service de prêts entre bibliothèques (PEB) pour commander vos livres des bibliothèques membres du Réseau et dans l'accompagnement pour les Prêts numériques sont offerts. On vous rappelle que les PEB sont d'une durée de trois (3) semaines et sont des emprunts non renouvelables. De plus, les parutions de 6 mois et moins ne circulent pas entre les bibliothèques.

Aucun rayon n'est disponible, mais les périodiques sont sur place et une petite sélection de nouveautés est aussi accessible.

UN CROQUE-LIVRES EST ARRIVÉ À L'ENTRÉE DE LA MAIRIE!

Profitez de ce point de chute qui offre aux enfants et à leur famille un libre accès à des livres partagés! Cette initiative vise à rassembler et à engager notre communauté autour du plaisir de la lecture. S'inspirant de l'approche « Prends un livre ou donne un livre », l'initiative des Croque-livres est un réseau de boîtes de partage de livres destinées aux jeunes âgés de 0 à 12 ans.



CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD « À VOS MARQUES, PRÊTS, LISEZ! »

Dès le Mardi 11 juin, nous lançons le période d'inscription pour le Club de lecture d'été TD. Présentez-vous au comptoir de service de votre bibliothèque situé à la Marie pendant les heures d'ouverture, où l'on vous expliquera comment inscrire votre famille au Club de lecture d'été TD et l'on vous remettra votre matériel gratuit!

Participez à cette activité qui met en vedette des œuvres, des auteurs et des illustrateurs canadiens, qui invite les enfants à découvrir le plaisir de lire à leur façon, pour que l'amour de la lecture les accompagne toute leur vie.

Les enfants peuvent participer au Club n'importe où : à la bibliothèque, à la maison, en ligne, partout où leur été les mènera!

Ils pourront :

- découvrir des livres super
- faire le suivi de leurs lectures
- échanger avec d'autres enfants partout au pays
- lire des livres en ligne
- participer à des activités
- collectionner des autocollants
- écrire des blagues, des histoires, des critiques de livres et plus encore!

Le Club est là pour tout le monde, y compris les enfants ayant de la difficulté à lire les imprimés, les enfants d'âge préscolaire et leurs familles. Il s'agit du plus important programme de lecture d'été au Canada et il est organisé par 2000 bibliothèques partout au pays!



clubdelecturetd.ca

Club de lecture d'été TD 2024

Du plaisir pour les enfants dans les bibliothèques publiques du Canada



Joyeuse Fêtes des pères !

Le service de sauvetage sécurité incendie souhaite un bon dimanche de la fête des pères à tous ses pompiers. Ces hommes ont choisi de réaliser un métier hors du commun en plus de leur travail annuel. Souvent, ils doivent faire des sacrifices et quitter leur famille dans les moments les plus importants; un anniversaire, une soirée ou une fin de semaine organisée entre amis/famille, fêtes spéciales tels que Noël, etc.



Le Quai municipal a une section réservée au service...



Saviez-vous que le quai municipal possède une section, marquée en jaune, qui est réservée pour le service de sauvetage sécurité incendie ? Cette section est juste assez grande pour y faire reculer le camion-citerne. Lorsque nécessaire, celui-ci doit être capable d'aller s'approvisionner en eau, afin d'aider lors d'une intervention où il n'y a pas d'approvisionnement possible via une borne-fontaine ou que la pression de celle-ci n'est pas suffisante pour fournir l'autopompe afin d'intervenir adéquatement sur un incident de grande envergure. Nous comptons sur la collaboration de tous les types d'usagers afin de ne pas stationner à cet endroit, même pour un simple 5 minutes afin de prévenir une possible obstruction si nous avons besoin de nous approvisionner.

Le 23 juin nous serons à la Fête Nationale du Québec !

Venez nous rencontrer au Parc des Loisirs, nous serons présent avec notre équipement. Vous pourrez essayer un habit de pompier, visiter un camion, observer de l'équipement avec lesquels nous travaillons et nous poser toutes sortes de questions ! En plus, nous prévoyons de petites activités pour les tout-petits incluant de petites surprises. Qui sait, nous jouerons peut-être avec de l'eau !

Bien entendu, comme ce veut la tradition, à 22 h 00, il y aura un feu d'artifice sur le terrain de soccer. Nous serons également présents pour prévenir s'il y avait lieu, un début d'incendie. Ne soyez pas inquiet, il se peut que vous nous voyez sur vos terrains après le feu afin de faire des vérifications. Nous aimons mieux prévenir qu'intervenir !

Nous souhaitons à tous les dionysiens et dionysiennes, une bonne fête du Québec



Le service recrute !

Toujours prêt à accueillir de nouveaux pompier(ère)s. Si cela t'intéresse ou ça piques simplement ta curiosité, prend contact avec nous pour en savoir plus car savais-tu que s'engager dans l'équipe de pompier(e) de Saint-Denis c'est bien plus qu'un travail ? C'est intégrer une gang de personnes motivées et déterminées à intervenir sur les lieux d'un incendie ou d'un accident. En plus, quand tu reçois "le call" c'est comme si tu partais à l'aventure à chaque fois.

Écris-nous à serviceincendie@msdsr.com, il nous fera plaisir de te rencontrer et de te faire découvrir notre passion.

Abonne-toi à notre page Facebook !
Pompier St Denis sur Richelieu





Société d'histoire des Riches-Lieux

268, chemin des Patriotes, Saint-Denis-sur-Richelieu, Qc, J0H 1K0
www.riches-lieux.com

LES CROIX AUX PATRIOTES AU CIMETIÈRE

L'aménagement des croix de granite au cimetière de Saint-Denis a été réalisé en mai par la Société d'histoire des Riches-Lieux et l'aide des bénévoles MM André Jalbert et Berthold D'Amours.

Ces monuments, en l'honneur de huit Patriotes tués à la bataille du 23 novembre 1837 et inhumés à Saint-Denis, ont été payés par un don de 15 000 \$ de la Fondation Antoine-Turmel.



L'inauguration se fera le lundi 24 juin à 11 h en présence de dignitaires. Il y aura également une conférence de presse suivie d'un vin d'honneur et d'un léger goûter à la sacristie. Toute la population de Saint-Denis y est invitée.

LES CHAMPS DE BATAILLE

Lors de l'AGA de la Fondation Saint-Denis, il a été décidé de participer à la levée de fonds pour l'aménagement des champs de bataille de Saint-Denis et de Saint-Charles. Le cheminement des deux réalisations sera différent puisqu'à Saint-Denis la Maison nationale des Patriotes a été mandatée pour présenter au Conseil municipal de Saint-Denis un plan d'aménagement au 560, chemin des Patriotes.

À Saint-Charles, le maître d'œuvre sera la municipalité de Saint-Charles puisqu'il faudra commencer par allonger le trottoir jusqu'au 374, chemin des Patriotes et y emplir le fossé. L'espace pour les installations à venir reste à obtenir et le tout sera financé par la levée de fonds organisée par la Société d'histoire des Riches-Lieux.

ACHAT DE LIVRES

La Société d'histoire des Riches-Lieux désire acheter des albums de *Saint-Denis-sur-Richelieu 1740-1990* et de *Saint-Charles-sur-Richelieu 1695-1995* auprès des personnes qui voudraient s'en départir. Le montant offert est de 50 \$ / livre ayant toutes ses pages. Appelez au 450 787-9719.



Guy Archambault, président de la SHRL



Âge d'Or
St-Denis inc.

"Sème du bonheur dans le champ du voisin, tu seras surpris de constater ce que le vent fera produire au tien."

Juin 2024

Une autre année de terminée ! C'est déjà la fin de notre saison. Les membres du conseil d'administration vous remercient tous pour votre participation grandement appréciée.

Bingo du 22 mai : Félicitations à Mme Solange Gauthier, gagnante du gros lot de 240,00\$ du mois de mai.

Retour sur l'assemblée générale: Comme à chaque année il y a eu notre assemblée générale avec tous les rapports d'activités, de finance et les élections. La soirée se poursuit par les jeux et un goûter à la fin de la soirée. Cette année nous devons dire un gros merci à notre vice-président, Monsieur Gérard Pétrin qui ne renouvelle pas un autre mandat mais désire nous appuyer dans nos activités. Nous accueillons dans l'équipe Mme Marie-Claire Huard qui désire vivre cette belle aventure.

Pour la prochaine année, le conseil d'administration se compose de: Monique St-Michel (Présidente), Francine Cournoyer (Vice-présidente), Angèle Perreault (Secrétaire), Nicole Leblanc Martin (Trésorière) et Louise Thibodeau, Gérald Cournoyer et Marie-Claire Huard (Administrateurs(trices)).

Vous n'êtes pas encore membre ? Si vous désirez devenir membre de l'Âge d'Or, n'oubliez pas que la carte de membre est au coût de 10,00\$ seulement et cela vous donne accès à une multitude d'activités organisées par notre comité. Venez participer à nos activités, partager vos expériences et votre joie de vivre.



RETOUR DE LA PÉTANQUE

**Lundi et mercredi
Début le 3 juin 2024
19 h 00**

*Nous invitons toute la population de
Saint-Denis à se joindre à nous !
Plus on est de fous, plus on rit !*

Responsable
M. Fabien Lebreton | 450-229-4330



Membres du C.A 2024-2025

Monique St-Michel | 450-787-2109
mostmichel@hotmail.com
Francine Cournoyer | 450-787-3702
Angèle Perreault | 514-708-3464
angeleperreault@live.fr
Nicole Leblanc Martin | 450-787-2308
Louise Thibodeau | 450-787-2577
Gérald Cournoyer | 450-787-3702
Marie-Claire Huard | 450-787-2258



**ASSOCIATION FÉMINISTE
D'ÉDUCATION ET
D'ACTION SOCIALE**

Jun
2024

Défendre les intérêts des femmes québécoises et canadiennes auprès de diverses instances.

Joyeuse Fête des Pères!



DANS CETTE ÉDITION :

- Pensée du mois
- Retour sur l'AGA 2024
- Renouvellement
- Retour

“Compter sur une excellente équipe est l'ingrédient le plus important de la recette du succès et permet d'atteindre sans cesse de nouveaux objectifs.”

RETOUR SUR NOTRE DERNIÈRE RENCONTRE

Nous avons vécu notre assemblée générale annuelle ce 21 mai 2024 avec nos membres les plus assidues. Notre présidente nous a fait le rapport des nombreuses activités réalisées tout au cours de l'année. Nous avons fait la mise à jour de notre régie interne incluant l'augmentation de notre adhésion à l'association. Les membres ont renouvelé leur adhésion et il y a toujours place pour de la relève au sein du CA.

ACTIVITÉS À VENIR :

LE JEUDI 23 mai | retour
AGAR au Pacini

LE MARDI 4 juin | 11 h 30
Dîner de fin d'année Chez Nelson

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE RÉGIONALE

L'AGAR s'est tenue le jeudi 23 mai 2024, au restaurant Pacini de St-Hyacinthe. Les quatre administratrices de notre CA y ont participé en présence d'une quarantaine d'autres membres des afeas locales de la Région Richelieu-Yamaska.

VOTRE C.A :

Antonia Létourneau (P) - 787-3407
antonialetourneau@hotmail.com

Germaine Desrosiers (T) - 787-3378
fdfsenc@gmail.com

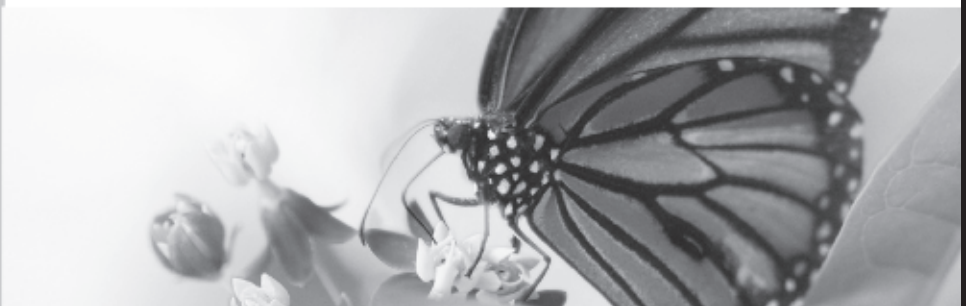
Réjeanne Archambault (S) - 787-2422

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION

IDurant tout le mois de juin, il est temps de devenir nouvelle membre ou renouveler votre carte de membre au coût de 37 \$, payable en argent ou par chèque au nom de : Afeas Saint-Denis, à la trésorière Germaine Desrosiers.

PROCHAINE RENCONTRE SOCIALE

Le 4 juin prochain, nous terminons notre année par notre activité sociale très prisée, le fameux dîner de juin, qui nous permet de se réunir une dernière fois avant les vacances.





Communauté Chrétienne de Saint-Denis

RAPPEL-DÎME 2024

Chères dionysiennes, Chers dionysiens,

La dîme, c'est votre participation financière volontaire au budget de la Paroisse, en tant que membre résidant sur le territoire dionysien.

Votre participation est essentielle au bon fonctionnement de notre paroisse. Les défis à relever sont grands et les moyens sont limités.

Nous comptons sur le soutien financier de chacun.e pour continuer à offrir des services de pastorale de qualité et voir à l'entretien de nos bâtiments.

Ma paroisse j'y tiens, je la soutiens !

Merci de l'intérêt que vous porterez à cette demande.

Pierre Cordeau, curé,

Claudette Janelle Archambault, présidente

POURQUOI PAYER SA DÎME ?

La contribution de chacun et chacune d'entre nous est essentielle pour conserver notre église et maintenir tous les services offerts à la communauté :

- De maintenir le service du secrétariat et la tenue des archives depuis 1740.
- De payer le chauffage, les assurances, l'électricité et toutes les dépenses pour préserver les immeubles (église, charnier, cimetière, presbytère, garage).
- De payer les salaires de la secrétaire et du personnel de maintenance et de contribuer à la rémunération du curé et du prêtre collaborateur,
- De soutenir les services pastoraux : la catéchèse, les liturgies, les sacrements (baptême, eucharistie, confirmation, mariage, onction des malades), les funérailles et les sépultures.
- D'assurer une pastorale sociale : la guignolée, la location de locaux, les spectacles et l'accueil des travailleurs saisonniers.
- De servir de refuge aux écoliers lors d'évacuation d'urgence de l'école.



Une communauté vivante c'est :

Lorsque les gens se rencontrent, s'entraident, nourrissent leur foi et célèbrent ensemble les événements importants de la vie. Votre paroisse est aussi un espace ouvert d'écoute et de partage, où chacun peut trouver sa place, s'épanouir et faire rayonner son talent et sa mission.

TU ES IMPORTANT !

TA COMMUNAUTÉ A BESOIN DE TOI !

Les économies d'impôt :

Dons	Crédit	Déboursé réel	Économie
100,00 \$	35,00 \$	65,00 \$	35 %
500,00 \$	229,00 \$	271,00 \$	45,8 %
1 000,00 \$	494,00 \$	506,00 \$	49,4 %

Faire votre chèque à l'ordre de : Fabrique Saint-Denis ou par virement interac avec l'envoi d'un courriel décrivant les détails de la contribution à fabriquestdenis@gmail.com la réponse : Dîme

MA CONTRIBUTION

Montants suggérés pour l'année 2024

Dons avec reçus :

Dîme : 75 \$ par adulte (150 \$ pour un couple) _____ \$
 Chauffage (montant suggéré 50 \$) _____ \$
 Part de Dieu (offrande suggérée 10 \$) _____ \$
 Galerie et escalier au presbytère : _____ \$
 Murs intérieurs des clochers : _____ \$

Items non admissibles aux reçus** :

Prions en Église (suggéré 10 \$) ** _____ \$
 Lampe du sanctuaire : 10 \$ ** _____ \$

Total de ma contribution : _____ \$

Une intention de messe : 15 \$

S.V.P., faire un paiement différent de celui de la dîme. Merci !

COUPON-RÉPONSE

NOM : _____

ADRESSE : _____

TÉL. : _____ CELL. : _____

COURRIEL _____

Les membres de l'Assemblée de Fabrique ainsi que les bénévoles contribuent à maintenir les services offerts à la communauté et vous remercient chaleureusement pour votre appui !

M. François Gaudette, marguillier

M. François St-Louis, marguillier

M. Jean-Pierre Perrier, marguillier

Mme Diane Caron, marguillière

Mme Douce Labelle, marguillière

Mme Marie-Line Bourgeois, secrétaire

M. Pierre Cordeau, curé, vice-président

Mme Claudette Janelle Archambault, présidente

POUR LE FUTUR DE CE JOYAU PATRIMONIAL Eglise St-Denis-sur-Richelieu



Célébration de la Fête des Pères

La fête des Pères est souvent l'occasion de se réunir en famille autour d'un bon repas dans la joie des retrouvailles. Les écoles font préparer aux plus jeunes de petits cadeaux destinés aux papas. Ici, à l'église, nous offrirons aux papas un petit cadeau lors de la messe du dimanche 16 juin à 9 h, nous voulons faire plaisir à tous les papas. Bienvenue à tous !



FÊTE FAMILIALE À SAINT-CHARLES

Les familles
au cœur de notre univers

23 juin 2024

Terrain à droite de l'église
(terrain entre l'église de Saint-Charles et le cimetière)

10H30: MESSE EN PLEIN AIR
AVEC BRICOLAGE POUR LES
ENFANTS

11H30: DINER HOT DOG GRATUIT
POUR TOUS

13H00 À 13H45:
SPÉCTACLE POUR ENFANTS
À L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE

"LES 100 TOURS DE SENTEUX"

Bienvenue à tous les
citoyens de
Saint-Charles,
St-Denis
et des alentours!

Luc de Larochellière & Andréa Lindsay

Dimanche **13 octobre 2024 - 14 h** à l'église

Billets : 40 \$, 50 \$, 60 \$, avec reçu pour fins d'impôt
Tél. : **450 787-2020** ou **787-9719**

Spectacle De Lindsay / De Larochellière. Une rencontre de deux univers qui se fondent à merveille, sans jamais perdre leurs couleurs distinctives : une écriture fine, des textes touchants, des mélodies accrocheuses et des musiques mariant le folk et la pop.



*Quelle belle idée cadeau
que d'offrir des billets
de spectacle !*



**Heures d'ouverture du mois de juin 2024 du comptoir familial St-Denis
(organisme à but non lucratif):**

- Vente sac blanc à 8\$ samedi 1er juin 2024 de 9h à midi
- Vente régulière mercredi le 19 juin 2024 de 10h à 15h

**Juillet 2024: Vente sac blanc à 8\$
samedi le 6 juillet 2024 de 9h à midi.**

***Manque de vêtements d'enfants (surtout 4-5 ans) et d'hommes.**

**Vous pouvez déposer vos dons de vêtements
dans le bac vert en bois situé au 601, chemin des Patriotes
à St-Denis-sur-Richelieu l'adresse de notre local.**

**Si vous voulez nous rejoindre, vous pouvez nous écrire
sur Facebook: comptoir familial St-Denis ou téléphonez
au 450-787-9759. En venant au comptoir, vous encouragez
notre économie sociale tout en étant écoresponsable!**



**C'EST LE TEMPS IDÉAL
POUR VOUS REMETTRE
EN FORME POUR CET
ÉTÉ!**

PASSEZ NOUS VOIR!

**PROMO
2024**

N'oubliez pas notre promo!

**Renouvelez votre abonnement et courez la
chance de gagner 6 mois gratuits!**

Premier tirage en juillet 2024 pour
les abonnés du 1er janvier au 30 juin.

HORAIRES DU GYM

7 jours sur 7 / 5h00 à 22h00 / 450.909.0909

Facebook : Gym Diony Forme

v2024

Chez
Nelson
café bistro
PRÉSENTE

LES BEAUX DIMANCHES DU DR NELSON

Spectacles en plein air gratuits, À 14 H
Sur le bord de la rivière!

603, Ch. des Patriotes, St-Denis-sur-Richelieu
Aucune obligation de consommer

30 JUIN



Dave Harmo

1 JUILLET



L'Américirque

14 JUILLET



El son Sono

21 JUILLET



Gaétan Leclerc

28 JUILLET



Opéra

4 AOÛT



Mathieu Grégoire

18 AOÛT



Father n'son

25 AOÛT



Pascale Guertin



Rencontre en relation d'aide

Je vous offre des rencontres pour cheminer vers un plus grand bien-être, plus de liberté et d'harmonie dans votre vie et dans vos relations avec les autres. Explorer certaines situations difficile à vivre, les peurs, les émotions ainsi que les croyances pour ainsi vivre aligné avec vos désirs et vos besoins et créer une transformation durable dans votre vie.

- Gestion des émotions et du stress
- Communication et confiance en soi
- Relation à soi et aux autres

Différentes techniques et outils sont proposés lors des rencontres.

France Coupal 819-818-4770
france.coupal@me.com

- Diplômé en Relation d'aide METC® de l'École Écoute Ton Corps
- Diplômé en Harmonisation Énergétique de l'école Anschma®

*** Des soins énergétiques sont aussi offert en rencontre individuelle ***

CUEILLEURS (EUSES) DEMANDÉS (ES)

14 ANS ET PLUS

Constance & Gilles Bousquet
et Fils

Fraises et Légumes

(450) 584-3304

646, Chemin des Patriotes
Saint-Charles-sur-Richelieu (Qc) J0H 2G0



PSST...

**NOUS AVONS UNE PLACE
POUR VOTRE ANNONCE
ICI!**



Pour
informations:

450 787-2244

TRAVAUX EN TOUS GENRES PSM

Tonte de pelouse | Taillage de haies

facebook.com/travaux.en.tous.genres.psm
pierresm.travaux@gmail.com



Les pros du gazon l'affirment :

« Travaux en tous genres PSM est notre favori »



Pierre Ste-Marie
514-825-8187



Nous nous déplaçons pour estimer les travaux



Pelouse, haies, émondage, feuilles, peinture, transport, ramonage, vitres, entretien d'asphalte...

BMR EXPRESS | Agiska
Coopérative

BMR Express Saint-Denis-sur-Richelieu

400, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu
J0H 1K0

Remplissage de propane



Test d'eau pour piscine



Quincaillerie générale




Xavier Barsalou-Duval
Député de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères

1625, Blvd. Lévesque-Sud, Bureau 202
Verchères (Québec) J3X 1P7
xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca
(450) 652-4442




Simon JOLIN-BARRETTE
DÉPUTÉ DE BORDUAS

ASSOCIÉE NATIONALE DU QUÉBEC

MINISTRE DE LA JUSTICE
LEADER PARLEMENTAIRE DU GOUVERNEMENT

450 464-5505
sjo.bord@assnat.qc.ca

- PLANIFICATION FINANCIÈRE
- STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT
- PLANIFICATION FISCALE
- ASSURANCES
- PLANIFICATION SUCCESSORALE

VOS
OBJECTIFS FINANCIERS
SONT UNIQUES.



VOTRE CONSEILLER FINANCIER DEVRAIT L'ÊTRE AUSSI.

Olivier L'Heureux, Adm.A, Pl.Fin, MBA, RLU, CIM, FCSI
Conseiller en placement et planificateur financier,
Gestion de capital Assante ltée

Tél. : 450.502.4744
olheureux@assante.com

1200, rue Daniel-Johnson Ouest, bureau 4000
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7K7

lheureuxgestionprivee.com

Jacob Chamberland

Conseiller en Placement

Gestion de capital Assante ltée

Conseiller en sécurité financière

Services de succession et d'assurances Assante inc.

Tél. : 450.779.5656

jchamberland@assante.com

Gestion de capital Assante ltée est membre du Fonds canadien de protection des épargnants et de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières. Les produits et services d'assurance sont fournis par les Services de succession et d'assurances Assante inc.



GESTION DE PATRIMOINE
ASSANTE

L'Heureux Gestion Privée

R. LAFLEUR SERVICE
ENR.



DISTRIBUTEUR
AUTORISÉ

John Vac

*Spécialiste en aspirateurs
de tous genres*

Vente et réparation

*Pièces – moteur, boyau,
brosses, sacs, filtres*

Service à domicile

307, RUE YAMASKA
SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU

450 787-2080

PETRO-A

SERVICE ET QUALITÉ

DISTRIBUTEUR DE PRODUITS PÉTROLIERS

ESSENCE - DIESEL - MAZOUT - URÉE



39-A, rang Amyot Est
Saint-Denis sur Richelieu, Qc
J0H 1K0

Téléphone : (450) 787-2370

Saint-Hyacinthe : (45) 771-4328

Sans frais : 1 877 787-2370

www.petrolesarchambault.com

*Fiers partenaires
de la Fête du
Vieux-Marché*






Garage Guy Leblanc

184, rue Yamaska
St-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0

Tél.: (450) 787-2226
Télé.: (450) 787-4112
Nuit: (450) 787-3921

Au plaisir de vous voir !

-  Réparation AIR CLIMATISÉ
-  Garanties commerciales aux entreprises
-  Service de REMORQUAGE CAA

Pour mieux vous servir, Garage Guy Leblanc vous offre ces 2 bannières sous un même toit !



Nouvelles heures d'ouverture:

Lundi au Jeudi	7h30 à 18h00
Vendredi	7h30 à 17h00
Samedi	Fermé
Dimanche	Fermé



FAITES CONFIANCE À ST DESIGN!

Design sur mesure, à votre image !

- Cuisines
- Salles de bain
- Mobilier sur mesure
- Maximisation de petits espaces
- Aménagement du sous-sol
- Design pour personnes à mobilité réduite
- Ergonomie de bureau
- Rénovations extérieures - façades maisons et terrasses
- Projets clé en main



514 708.9639
www.st-design.ca
stdesign@videotron.ca
 [Sophietremblay.designer](https://www.facebook.com/Sophietremblay.designer)
 [Sophie Tremblay designer](https://www.linkedin.com/company/Sophie-Tremblay-designer)
 [ST Design](https://www.instagram.com/STDesign)



Clinique de denturologie et d'implantologie St-Ours



Jacques Grondin, d.d.
Service professionnel et attentionné

CONSULTATION ET NETTOYAGE GRATUITS SUR RENDEZ-VOUS

- Fabrication et réparation de prothèses dentaires complètes, partielles ou sur implants

450-787-2720

Régime canadien de soins dentaires (RCSD)
Prenez rendez-vous dès maintenant pour plus amples informations

UN BEAU SOURIRE, ÇA CHANGE UNE VIE !

Marc Rivard Entrepreneur peintre




Peinture intérieur et extérieur


805, rue de l'Église
Massueville (Qc) J0G 1K0
Tél.: 438-881-6964

REMBOURREUR

Meubles en tout genre
Véhicules Récréatifs
Bateaux
Meubles de Patio
Et plus...

George Sylvain Boucher

 450-204-9673



Nouvelle coiffure

514-754-2158
noelle-boily@hotmail.com

Noelle Boily

149 St-Thomas
Saint-Denis-sur-Richelieu
J0H 1K0

un style pour chacune et chacun

**LOCATION
D'ÉQUIPEMENTS LOURDS**

Transport disponible | Sans opérateur

**ÉQUIPEMENTS
4M**

Nos équipements
Excavatrice - Remorque - Chargeuse

 Guillaume Monast
 514 923-2340
 www.equipements4m.com
 info@equipements4m.com



GESTION ADMINISTRATIVE
CHANELLE SAINT-LAURENT

gestion.a.csl@hotmail.com 514-984-2768

- Déclaration individuelle à partir de 60\$
- Déclarations pour un couple sans enfant à partir de 100\$
- Déclarations pour un couple avec enfants à partir de 120\$
- Déclaration pour une personne monoparentale à partir de 75\$
- Déclaration pour travailleur autonome à partir de 125\$



**CLÔTURES
Distinction**

UNE DIVISION DE RAMPES ET BALCONS PRÉCISION

Plus de 20 ans d'expérience

VENTE - INSTALLATION - RÉPARATION
Mailles de chaîne, bois,
clôtures ornementales, rampes, PVC
www.cloturesdistinction.com

info@cloturesdistinction.com
538, rue Raygo, La Présentation Qc. J0H 1B0
RÉG 564-4-3821-01

PÉTRIN RYAN NOTAIRES INC.

Me Élise Pétrin
Notaire et conseiller juridique


Cessionnaire du greffe
de Me Pierre Pétrin, notaire

Tél.: (450) 787-2848
Fax: (450) 787-3721
elise.petrin@notarius.net



636, Ch. des Patriotes
Bureau 101
St-Denis-sur-Richelieu
(Québec) J0H 1K0

Entreprise
S.Gaudette



RÉG : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
Entrepreneur Électricien

450 792-2392
info@sgaudette.com • **sgaudette.com**
401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

Un coup de pouce pour vos retouches...

Louise Lussier
Altérations diverses

Téléphone: (450) 787-3131



Service Informatique

25 ans d'expérience

Technicien et conseiller informatique

Eric Morel
514-464-5778

Vallée-du-Richelieu
eric.morel@hotmail.com



Massothérapie
Chantal Desmarteau

Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage

chantal.desmarteau@icloud.com
450-779-5702
Membre F.Q.M.
645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0



Me Marie-Hélène Archambault,

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Téléco.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

www.ecolobac.ca



ÉCOLO-BAC
SERVICE DE MINI-CONTENEURS

514.212.4415
Daniel Laperle



Les Services Comptables A.C. enr.

Déclaration d'impôts

André Charron, gma



450 774.6189 • 1275, av. St-Jean, Saint-Hyacinthe Qc J2S 8M2
a.charrongma@gmail.com



GARAGE S. RÉMY ENR.

Mécanique générale ■ Remorquage ■ Freins ■ Transmission ■ Mise au point

508, Chemin des Patriotes, St-Denis-sur-Richelieu QC J0H 1K0 ■ 450 787-2879

Excavation
A.P. Charron

Service de marteau piqueur

547 Route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu, Qc
J0H 1K0

Cell.: 438-275-2638

excavation.a.p.charron@gmail.com

Alain Charron
Propriétaire



Claude Jussaume inc.

Entrepreneur général

Construction et rénovation

LICENCE RBQ: 8334-8326-31

JUSSARCHI
architecture

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION | PROJETS IMMOBILIERS | ARCHITECTURE ET DESIGN

Nous avons à cœur l'évolution de notre village et la volonté de mettre en lumière toutes ses richesses.

PROJETS DE TOUTES ENVERGURES | RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

- Maison neuve
- Agrandissement
- Bâtiment personnalisé
- Architecture et présentation 3D



www.claudejussaumeinc.com

@claudejussaumeinc

info@cjussaumeinc.com

514 943-3240

BEM

isolation inc.

2440 rang de la Rivière Nord, St-Jean-Baptiste (Québec) J0L 2B0

POLYURÉTANE - CELLULOSE
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL
INDUSTRIEL

Benoit Mailhot

450 230 3901

isolationbem@gmail.com

Isolation BEM inc.

RBQ 5723-1938-01

(450) 787-2430

Excavation Michaël G. Leblanc Inc.

Transport en vrac

Petites et grosses quantités

Pierre • Sable • Terre

Tranchée • Fossé • Réparation de drain • Tramac

Entrée d'eau et d'égout • Installation de fosses septiques

Déneigement

RBQ: 5751 - 0356 - 01



**ON EST
LÀ POUR
VOUS.**

Lun. au ven. : 9h à 19h
Service de livraison

Samedi : 10h à 17h

Dimanche : Fermé

Caroline Désilets et Philippe Desmarais
Pharmaciens-proprétaires
affiliés à **Proxim**

688, chemin des Patriotes
Saint-Denis-sur-Richelieu
450 787-2077

Les pharmaciens sont les seuls
responsables de l'exercice
de la pharmacie.



**Mon courtier
savant**

AC
Chapdelaine

Assurances | Services financiers

Saint-Hyacinthe
2960 boul. Laframboise, QC J2S 4Z2

Beloil
220 rue Brébeuf, QC J3G 5P3

 **Sans frais 888-277-3537**

Auto - Habitation - Entreprises
chapdelaine.qc.ca

Mini-entrepôts

**ENTREPOSAGE
DOMESTIQUE**

À LOUER

**Chauffé, éclairé
Sécuritaire**

**Au mois ou à l'année
Toutes grandeurs disponibles**

**Pour infos: Michel Lussier
514 444 - 2550**

Geneviève Vézina

- Tenue de livres mensuelle et annuelle
- Impôts de particuliers, transmissions électronique
- Rapport de T.P.S. et T.V.Q.
- Paies informatisées avec dépôt direct

(450) 909-0668
gvezina26@videotron.ca

102, RUE YAMASKA
SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU
J0H 1K0

VILLA ST-FRANÇOIS

**Nouvelle administration avec soins infirmiers
disponibles sur place**

Une résidence chaleureuse, près de tout ! Située à Saint-Denis-sur-Richelieu, d'une capacité de 9 résidents.

Elle accueille les personnes âgées autonomes, semi autonomes et avec une légère perte cognitive.

Elle offre un environnement sécuritaire et une assistance pour les activités de la vie quotidienne.

2 Places sont disponibles immédiatement.

153, Rue Saint-François
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
Tel: (450) 909-0730 • Cell: (514) 363-7359



ENTREPRENEUR GENERAL CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

- Projet clé en main 514-434-0907
- Agrandissement info@constructioncjf.com
- Cuisine RBQ : 5837-4141-01
- Salle de bain
- Toiture et revêtement
- Extérieur
- Terrasse
- Etc.



Au plaisir!

COIFFURE BARBIER L.G.



- Service accessible du jeudi au samedi
- 620 Chemin des Patriotes local 105 Saint-Denis-sur-Richelieu

PRENEZ RENDEZ-VOUS :
514-293-3893
Au plaisir, Lynda Gravel



620, ch. des Patriotes, local 201
Saint-Denis-sur-Richelieu
Québec J0H 1K0

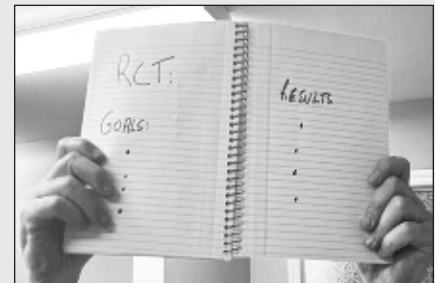
Pour prendre rendez-vous :
450-787-1110

www.cliniquesveronneau.com
st-denis@cliniquesveronneau.com

Contretemps d'Aéroport:

Souvent, les aéroports peuvent être le théâtre de scènes émotives telles que des adieux ou des retrouvailles. Parfois, le lieu d'agressivité sur un transfert à prendre en peu de temps ou des bagages perdus. Je vous parlerai d'autres choses, surtout liées à ma vie de chercheur.

- Par la suite, comme routard, j'arrive en milieu de nuit au Caire en Égypte. On débarque de l'avion directement: le président Anouar El-Sadate vient de se faire assassiner (1981). Les gardes armés et baïonnettes nous retiennent en groupe: ça parle fort en Arabe. Il fait noir et je me sens loin et très seul. Il y a une tension dans l'air. Finalement, après un certain temps, on nous laisse procéder.
- En 2005, j'arrive à Rome, pour présenter en congrès. L'aéroport se trouve à 55 km du centre-ville. Je passe les douanes et les détecteurs. Je suis à reprendre ma chose, vite vite, mais mon portefeuille reste dans le fond du contenant. Les préposés empilent les contenants un par-dessus l'autre. Je viens pour faire signe à un taxi, je n'ai plus d'argent et de cartes, il est minuit à Rome, seul au monde. Nous ne l'avons jamais trouvé. J'ai demandé l'aumône pour appeler une collègue Romaine que je connais peu, au centre-ville: j'ai pris un taxi jusque chez-elle, et elle l'a payé. Je lui ai envoyé une traite bancaire du Canada. J'ai pu rentrer avec mon passeport et billet.
- Je suis invité au Pérou, pour donner une conférence et former des professeurs de l'Université Catholique d'Arequipa, 2ième ville en importance du Pérou. On a préparé le contenu avec mon copain Sergio Lopez, dentiste Péruvien, qui vit à Montréal, et m'aidera pour présenter. Il voyage avec moi. Nous arrivons à Lima. La correspondance pour Arequipa est serrée. Les autorités gardent mon passeport pour vérification. Je manque le transfert: la conférence est l'après-midi. Je donne à Sergio mon contenu, il court donner la conférence à ma place en prenant l'avion. J'arrive le soir alors que tout est fini: je forme les jours suivants, les professeurs.
- Enfin, comme vous, j'ai connu des délais pour récupérer mes bagages, perdus momentanément. J'ai également récolté des bagages avec bris de bouteilles de vin à l'intérieur. Bref, les voyages, et leurs aléas, sont souvent des moments intenses qui peuvent nous faire vieillir prématurément en contraste avec les voyages qui forment la jeunesse.



On est en Septembre 2002, soit un an après les attentats des tours. Je suis rattaché à McGill et dois présenter en congrès aux USA, dans la ville de Pittsburgh, mes résultats de recherche. C'est ma 1ière expérience en ce sens. Aux douanes américaines, on me demande le but de ma visite? Pour mon travail de chercheur. Il ne fallait pas dire le mot travail (car pour eux je prends la place d'un américain!). J'ai été fouillé de fond en comble: ils ont gardé le disque de contenu de ma présentation...J'ai dû improviser dans la salle sur mon cahier que je tenais. J'ai eu une ovation debout pour mon adaptation.

SERVICES

- Dentisterie générale et familiale
- Examen et dépistage
- Deuxième avis
- Restauration
- Facettes, couronnes et ponts
- Extraction
- Urgence

**Service d'urgence
450-771-6330**

Un service essentiel et permanent!



ÉQUIPE BLAIS

• COURTIERS IMMOBILIERS •

Toujours complice de vos projets!

Michaël Goulet

COURTIER IMMOBILIER

RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL



actuel inc.

T. 438 491-6758

Bureau. 450 250-2500

mgoulet@sutton.com

102 B, rue Yamaska Saint-Denis-sur-Richelieu

MESSIER **M** MARTE

COURTIERS IMMOBILIERS

VOS PROJETS IMMOBILIERS SONT NOTRE PRIORITÉ!

DEUX GARS D'ICI QUI ONT À COEUR VOS PROJETS IMMOBILIERS!

APPELEZ-NOUS... JOHNNY ET DANIEL S'OCCUPENT DE VOUS!



3100 Av. Cusson Bur. 101, Saint-Hyacinthe, QC J2S 8N9

Johnny Marte 514 346-5688 | Daniel Messier 514 967-2395

COURTIER IMMOBILIER

COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL



www.facebook.com/messiermartemobilier



RE/MAX
RENAISSANCE
AGENCE IMMOBILIERE



VILLE & CAMPAGNE
Courtiers immobiliers

Votre courtier de confiance
au **cœur** de
votre **village**

Découvrez des solutions immobilières sur
mesure, adaptées à vos rêves et projets.



BIANCA FILION

Courtier immobilier résidentiel

514 434-5040




RE/MAX EXTRA

Agence Immobilière
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec Inc.

B. 450 464-1000
614, Ch. des Patriotes,
Saint-Denis-sur-Richelieu

bianca.filion@remax-quebec.com
biancafilion.com

Le calendrier de collectes n'est pas distribué par la poste en 2024.
 Pour conserver une copie papier du calendrier, nous vous suggérons de découper celui-ci.



MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

COLLECTES 2024
 Saint-Denis-sur-Richelieu

À découper

JANVIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

FÉVRIER

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	

MARS

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

AVRIL

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

MAI

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

JUIN

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

JUILLET

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

AOÛT

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

SEPTEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

OCTOBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

NOVEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

DÉCEMBRE

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

● Ordures ● Feuilles et chaume ● Recyclables ● Sapins ● Organiques ● Encombrants (sur réservation)

À découper

